le franco-albertain

Edmonton, Alberta, mercredi ~~2 juin~~ 1 juillet 1970, vol. 3 no ~~30~~ 33

15¢

FONDATION DE L'ASSOCIATION FRANCE-CANADA EN SASKATCHEWAN

Vendredi soir 19 juin, l'Association France-Canada de la Saskatchewan a été officiellement fondée à Prince-Albert.

L'Association France-Canada de la Saskatchewan est un organisme destiné à promouvoir les échanges culturels entre la France et la province de la Saskatchewan.

Un Comité provisoire provincial de France-Canada avait été formé l'an dernier sous la présidence de M. Roger Lalonde et quatre Comités fonctionnent déjà dans la province soit à Régina, Prince-Albert, Gravelbourg et North-Battleford.

Au cours de l'assemblée officielle de fondation, les membres ont approuvé les statuts généraux et élu un comité directeur.

Le Dr Bernard Wilhelm directeur du programme bilingue à l'Université de la Saskatchewan a été élu président de l'Association; Madame Anita Dubé, chargée de cours à l'Université de la Saskatchewan assume la vice-présidence tandis que M. Florent Bilodeau professeur à l'école Miller High de Régina agit au sein du comité en qualité de conseiller.

M. René Rottiers, directeur du secrétariat de l'A.C.F.C. à Régina complète le Comité directeur en qualité d'administrateur.

L'Association Nationale France-Canada a été fondée officiellement en 1949, au Quai d'Orsay, à Paris dans le but de développer les relations culturelles et touristiques entre la France et le Canada, de coordonner à l'échelon national les mouvements d'amitié L'Association France-franco-canadiens et de renforcer sous toutes ses formes l'amitié entre les Français et les Canadiens.

L'Association France Canada de la Saskatchewan désire poursuivre ses buts en collaborant étroitement avec les autres associations et organismes dévolus à l'épanouissement de la langue et de la culture française en Saskatchewan.

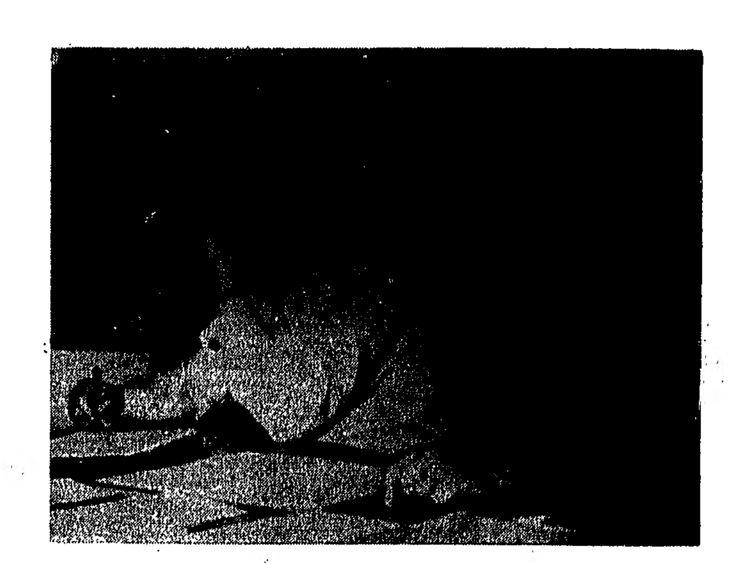
Ecoles "désignées" en Saskatchewan

Page 5

La francophonie de Calgary se regroupe

Page 6

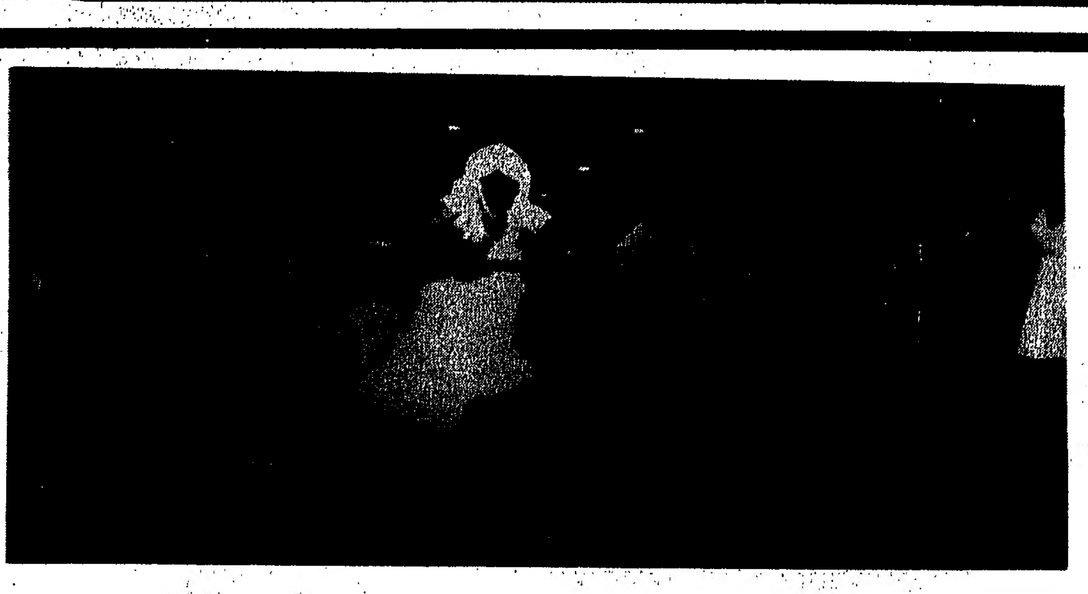
Assemblée annuelle du C.A.C.



Pages 8 et 9



La St-Jean chez le 1er Commando



page 3



ADDITION

Une vieille dame s'inquiète de ce que pense d'elle son jeune ami:
- **Quel âge me donnes-tu?**
- **Si je regarde tes** yeux, je te **donne 18 ans, si je** regarde ta **bouche, je te donne** 25 ans; si je **regarde ta démarche,** je te donne **22 ans; si je regarde** ta chevelure, **je te donne** 16 ans.
- Oh, **merci,** mon ami...
- Attends, je n'ai pas encore fait l'**addition.**

Et la **dame** se souvient tout à coup que **la plus** perdue de toutes les **journées** est celle où l'on n'a pas ri.

-o-o-o-o-

FETES

Les organisateurs des fêtes du Canada français à Edmonton, cette année, devront sans doute se souvenir de la même maxime, après la pluie de vendredi, la foule de chaises vides samedi soir, et le ciel gris de dimanche.

-o-o-o-o-

EVE

La femme se maquille soigneusement les yeux, puis elle se met des lunettes de soleil.

-o-o-o-o-

RHUME

Les gens que je déteste le plus, dit un jour Marlène Dietrich, sont ceux qui ne se servent de leur tête que pour attraper des rhumes de cerveau.. moi aussi!

-o-o-o-o-

PRESCRIPTION

Surmené, je suis allé voir mon médecin et il m'a prescrit pour un mois: Pas de cinéma, pas de théâtre, pas de radio, pas de télévision, pas de lecture, pas de tabac, pas de boissons, pas de femmes... et beaucoup de distractions.

-o-o-o-o-

EVE

Les femmes préfèrent se regarder dans les yeux de l'homme que dans un miroir.

-o-o-o-o-

PERDU

Ne perdez pas votre vie à faire des choses que vous détestez pour gagner de l'argent qui vous servira à acheter des choses que vous n'aimez pas.

-o-o-o-o-

HOROSCOPE

Sans pour autant faire concurrence à l'astrologie officiel et orthodoxe du Franco, voici maintenant ma petite amuserie astrologique mensuelle. Si vous célébrez votre anniversaire au cours du mois de juillet, n'accordez aucun sérieux aux prévisions suivantes:

PROFESSION:

Des perceurs de coffres-forts ne manqueront pas de débouchés. Ne prenez jamais de bain de minuit dans votre argent liquide. N'acceptez de travailler à l'oeil que si vous êtes placé sur orbite. Ne cherchez pas la petite bête surtout si la fatalité veut que vous ayez des pous. Le taux d'intérêt de vos placements risque d'être plus élevé que celui de votre prévoyance. Ceux qui font partie d'un cercle ne pourront pas s'engager dans les pouvoirs parallèles.

SENTIMENT:

Ce mois-ci, on s'enlasse puis un jour on s'en lasse. Ce n'est pas parce que vous aurez loué le ciel tous les dimanches qu'il faut vous imaginer que vous y trouverez un appartement. Si c'est votre femme qui porte la culotte, offrez-lui une paire de bretelles. Avec votre femme ou votre amie, il vaudra mieux mettre les points sur les i que sur les yeux; et dans un tel cas pour conserver votre amour propre utilisez un super savon aux enzimes.

SANTE:

Si vous avez les seins qui tombent, ne regardez jamais par la fenêtre. Dormez moins surtout si vous êtes veilleur de nuit, bien entendu. Vos pansements ne prouvent nullement que tout gazera bientôt comme vous voulez. Pesez bien vos paroles sauf les jours où vous aurez la bouche pleine. Si vous avez des ventes n'épousez pas une girouette. Pas de menuiserie si vous avez la gueule de bois.

-o-o-o-o-

CHOISIR

La publicité, le commerce, les loisirs et même le travail n'existent plus que pour la jeunesse, aujourd'hui! Partout et en tout il n'y en a que pour la jeunesse. Pourtant, même aujourd'hui il y a encore un âge où il faut choisir. Ou bien agréger sa jeunesse, ou bien abréger sa vie.

-o-o-o-o-

EVE

Devant son miroir, l'adolescent s'apprend, la jeune fille s'admire, la femme s'épie.

-o-o-o-o-

EVE

Une femme jolie n'a pas d'amis, les femmes lui en veulent et les hommes la veulent.

-o-o-o-o-

EPAISSEUR

Savez-vous l'histoire de la galette?

- Elle est plate!

-o-o-o-o-

SOUVENIR

Ce sera bientôt à Edmonton, les célébrations du Klondike. On pouvait lire dans les hôtelleries, à cette époque l'avis suivant que l'on mettait en bonne place dans chaque chambre.

- "Le propriétaire de l'hôtel informe messieurs les voyageurs qu'il n'est pas responsable ni de leur sécurité personnelle ni de leurs valeurs. Messieurs les voyageurs sont priés de prendre toutes les précautions nécessaires chaque fois qu'ils croiront devoir échanger des coups de revolver dans la salle à manger une balle égarée pouvant atteindre inutilement un domestique ou une personne étrangère à la discussion. Ils seront responsables des meubles, glaces et vaisselle brisés au cours de la conversation. Les frais de funérailles se paient à part.

Les voyageurs peuvent s'ils le désirent, contracter une assurance sur la vie pour la durée de leur séjour dans l'établissement. La direction ne tient aucun compte des plaintes relatives au service. Nos domestiques étant armés, messieurs les voyageurs peuvent s'expliquer directement avec eux. Tout voyageur qui prétendait à l'usage exclusif d'un lit paiera un supplément de deux dollars. Notre établissement étant un hôtel de premier ordre, messieurs les voyageurs sont invités à s'y conduire en gentlemen. La direction se réserve le droit de faire valoir ses exigences par des coups de fusil. Un bal est donné tous les samedis dans la grande salle de l'hôtel. On n'y est pas admis pieds nus.

-o-o-o-o-

EVE

Le matin une femme s'habille, se coiffe, se maquille puis elle sort. Il n'y a que lorsqu'elle s'est vue dans les yeux d'un homme qu'elle se sent enfin prête.

-o-o-o-o-

ZEROS

L'argent c'est le contraire des zéros, pour qu'il compte il faut les mettre à gauche.

-o-o-o-o-

EVE

La femme aime la beauté parce qu'elle est habituée à se regarder.



Lorsque l'art est assailli par l'imagination ou l'irrévérence ayez l'index juste sur le déclencheur. Et n'ayez pas peur de faire des expériences: lâchez la bride à votre sens de l'humour. L'addition d'une photo comme celle que l'on voit ci-dessus ne manquera pas de détendre les spectateurs lors de votre prochain spectacle de diapositives.

Les Commandos et la St-Jean





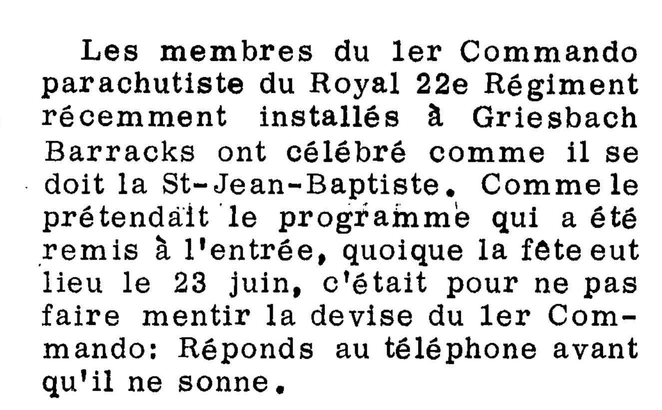


Les familles des membres du 1er Commando sont présentement à s'installer dans le camp et la vie s'organise. Un certain groupe de Commandos et leurs épouses nous ont accordé une entrevue dirigée par Jean François Cloutier de CHFA, à l'extrême droite.

Nous y avons appris que chacun tâche de s'organiser et tous semblent apprécier Edmonton. Il faudra encore quelque temps avant que le 1er Commando soit complètement organisé. Pour le moment, les hommes du Commando se familiarisent avec la base et la vie ouestrienne.



Le petit Nestor à l'école, un sketch d'écoliers et d'écolières émancipés.



Les membres du 1er Commando parachutiste du Royal 22e Régiment récemment installés à Griesbach Barracks ont célébré comme il se doit la St-Jean-Baptiste. Comme le prétendait le programme qui a été remis à l'entrée, quoique la fête eut lieu le 23 juin, c'était pour ne pas faire mentir la devise du 1er Commando: Réponds au téléphone avant qu'il ne sonne.

Nos photos ne rendent pas justice à l'esprit et à l'ambiance qui régnaient lors de cette soirée. Toutefois, nos lecteurs pourront se rendre compte que le style n'avait rien de commun avec la traditionnelle parade. Pourtant, personne n'a paru s'ennuyer un seul instant.



Les recettes de Bidou, un cocktail ecoeuménique à base de ciment.







Et... les Girls des Folies Bergères. De quoi faire rougir nos grand-mères et rigoler nos pères. Il ne faudrait pas croire que les quelque cent personnes qui étaient présentes ont gardé longtemps leur sérieux. Surtout après la performance de St-Jean-Baptiste en page un.

éditorial

DU FOLKLORE?

La programmation des Fêtes du Canada français à Edmonton, et la trop faible participation des canadiens français nous ont fait nous interroger sur l'esprit qui nous anime, du moins pour certains. Partout, le 24 juin, on célèbre la St-Jean. De l'est à l'ouest, c'est la même chose: exceptionnellement, c'est un succès et règle générale, une déception pour tous. Il serait temps de laisser le folklore aux folkloristes et de passer résolument et sans ambages à notre époque.

Le monde traverse une période de véritable mutation des sociétés humaines et de la civilisation sous l'effet du développement scientifique et technique. Cette révolution est irréversible. Toute résistance ne fait qu'entraîner des combats d'arrière-garde qui donnent une naissance à une complexité croissante des structures et à une désaffectation de la jeunesse.

Si cette science et cette technique engendrent des problèmes, c'est parce que l'homme s'attache à ses traditions et à ses réussites illusoires en organisation. Partant, il n'évolue pas au même rythme que cette science et cette technique. Nous continuons de vivre au siècle des satellites lunaires selon les règles de l'époque du cheval; tout comme les fêtes de la St-Jean, ici et ailleurs, ne sont bien souvent que la copie des processions religieuses d'autrefois.

Si nous voulons réellement savoir où nous allons, nous devons accepter de penser librement, à ce qui va changer, à ce qui change et à ce qui doit changer avec un esprit prospectif, c'est-à-dire en nous intéressant plus à l'avenir qu'au présent, plus à la synthèse qu'à l'analyse, plus à l'évolution de chaque facteur en liaison entre eux qu'indépendamment les uns des autres.

Traditionnellement, le fait français a exister au Québec d'abord et dans le reste du Canada ensuite, à partir d'une religion qui dominait totalement un mode de vie où chacun trouvait ce dont il avait besoin pour meubler sa vie et celle de sa famille.

L'éclatement de la civilisation actuelle n'a pas relégué cette religion aux oubliettes, mais a bel et bien remplacé celle-ci par un ordre nouveau, l'accès à la connaissance.

Consciemment ou pas, ceux qui travaillent à perpétuer ces traditions s'épuisent inutilement et ne peuvent plus catalyser les populations. Le temps est venu de poser, aujourd'hui, un jugement en tenant compte de l'action à entreprendre immédiatement pour vivre demain.

Normand Ferrier Le Clerc.



La devise des postiers canadiens: "Monkey see, Monkey do"!!!

commentaires

La plus grande société

Le jour est venu, Francophone, identifie-toi! Sois fier ou débarque, car le navire ferra sa croisière sans toi. L'affirmation de notre culture par l'intermédiaire de nos affiliations religieuses est démodée, du moins dans la plus grande société. Nos ancêtres nous ont laissé une attitude défensive en ce qui concerne notre langue et sa "survivance".

Depuis un siècle le francophone protégeait sa culture dans l'Ouest en se réunissant dans de petits groupes protégés. Ceci lui permettait de s'affirmer auprès des siens, mais l'instant où il devait faire face à la réalité, qu'il ne vivrait pas toujours dans une société francophone, il faisait de deux choses, l'une s'assimilait à la plus grande société pour se trouver sans identité, ou il s'identifiait médiocrement et sans faire trop de bruit, avec un petit groupe d'élite de la francophonie. Le système d'éducation qui nous a formés, insistait sur la complexité de la société. Nous devions être pratiques avant d'être fiers.

Je pose la question. Devons-nous être instruit dans un milieu protégé pour ensuite faire face à une réalité qui nous met dans une position très inconfortable en ce qui concerne notre vie quotidienne? Nous n'avons peut-être pas tous réalisé que ce problème existe, mais je vous le soumets.

Prenez les cinq universitaires francophones qui discutent en français et qui, à l'instant où l'élève anglais s'approche, s'abandonnent immédiatement à la langue de la plus grande société, afin de ne pas gêner ce nouvel arrivé. Combien de fois nous nous sommes-nous arrêté pour prononcer notre nom de famille dans nos affaires avec la plus grande société. Un nom propre passe même si un petit problème se pose pour la compréhension, un problème qui nous identifie avec la francophonie ("a frog").

L'anglais voit que ce francophone ne peut choisir ses affiliations culturelles et se pose des questions au sujet de sa sincérité. Le moment où un adversaire fait preuve d'incertitude, l'autre imagine déjà sa victoire. Décidons-nous alors de nous identifier pour faire au moins une lutte égale, ou assimilons-nous et cédons!

Denis Lord

le franco-albertain

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR:
Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF:
Normand Ferrier Le Clerc

REDACTRICE FEMININE:
Mlle Annette Beaulieu

MISE EN PAGE:
Mlle Nicole Dumas

PUBLICITAIRE:
Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement - 1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00 Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA


Ecoles ''désignées' en Saskatchewan

Une autre étape vient de souligner le progrès de la cause du bilinguisme en Saskatchewan par la promulgation par le Ministère de l'Education de plusieurs nouvelles écoles dites ''désignées'', ou bilingues, soit Vonda et Ferland, du système des Ecoles Publiques et les écoles St-Paul de Prince-Albert et St-André de North-Battleford, du système des Ecoles Séparées.

La langue principale d'enseignement dans ces écoles sera donc le français, à partir de septembre prochain, tout au moins dans une ou plusieurs classes de ces écoles.

Cette nouvelle est accueillie avec satisfaction par l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, qui est heureuse de voir ces écoles s'ajouter à la liste de celles qui avaient déjà été "désignées" par le cabinet provincial, soit l'école St-Paul Nord à Saskatoon et Pie X à Régina, pour les écoles séparées, et St-Isidore-de-Bellevue, Willow-Bunch, et Gravelbourg, pour les écoles publiques.

Ces écoles, et celles qui seront classifiées comme "écoles désignées" à l'avenir contribuent de façon appréciable à améliorer notre système scolaire provincial et offrent aux élèves qui les fréquentent l'opportunité d'acquérir une bonne formation bilingue.

L'A.C.F.C. est d'autant plus heureuse de ces décisions et ententes qu'elles répondent aux demandes présentées par elle au nom des parents depuis de nombreuses années, et que l'A.C.F.-C. souligna encore dans un mémoire présenté au gouvernement provincial en avril dernier.

L'A.C.F.C. apprécie beaucoup le travail accompli en ce domaine par l'Hon. Dr J.C. McIsaac, Ministre de l'Education et l'en félicite ainsi que les responsables du Ministère de l'Education, les commissions scolaires locales, des systèmes public et séparé et celles des Grandes Unités. Elle remercie aussi les surintendants, directeurs d'école et les parents pour le bel esprit qu'ils démontrèrent au cours des diverses négociations.

La seule ombre au tableau, du point de vue de l'A.C.F.C. est le refus de la Commission scolaire séparée de North-Battleford d'accepter et de recommander que l'Ecole St-André soit "désignée" au complet, c'est-à-dire des classes 1 à 8, et de ne marquer son accord que pour les classes élémentaires c'est-à-dire de 1 à 6.

L'A.C.F.C. aurait beaucoup apprécié que les classes 7 et 8 de l'Ecole St-André soient incluses dans le programme des écoles "désignées" et aurait considéré ce geste comme étant très positif et logique; elle formule ses regrets à cette occasion.

Pour mémoire, l'Ecole St-André a été fondée il y a plusieurs années en tant qu'école privée bilingue, et la langue principale d'enseignement était le français, à la demande expresse des parents. Toutefois, en raison d'une situation financière difficile, les parents décidèrent, il y a deux ans, d'intégrer l'Ecole St-André au système des Ecoles Séparées. Ce faisant, ils durent se conformer aux normes établies par le Ministère de l'Education en matière de langue d'enseignement, c'est-à-dire accepter que l'enseignement en français soit limité à une heure par jour; ils continuèrent toutefois à réclamer que l'enseignement français soit rétabli sur la même base qu'auparavant et ceci dans toutes les classes de l'école.

L'Ecole St-André étant maintenant reconnue "école désignée", cet enseignement, tel que réclamé, deviendrait possible.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan prie la Commission Scolaire des Ecoles Séparées de North-Battleford de reconsidérer sa décision, et d'inclure les classes de 7e et 8e années dans le cadre de l'école désignée St-André.

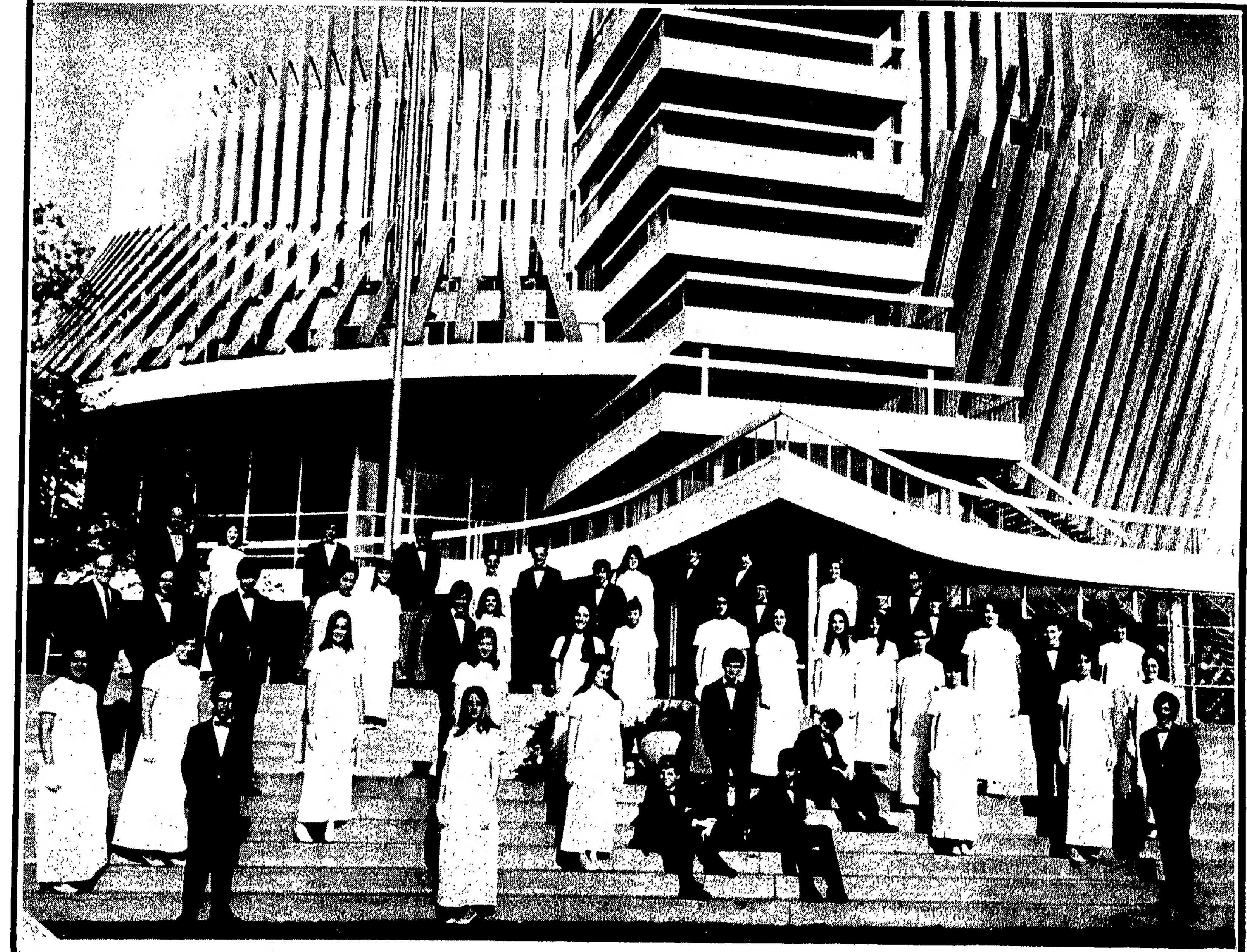
L'A.C.F.C. encourage toutes les commissions scolaires à accepter les demandes qu'elles pourraient recevoir en vue de la promulgation d'autres écoles désignées et aussi d'ajouter progressivement d'autres classes "désignées" à celles qui existent déjà, au fur et à mesure que le programme se développe.

Nous aimerions aussi suggérer que des écoles désignées soit établies dans des régions où la population d'expression française est de faible densité, afin de permettre aux élèves d'expression anglaise d'apprendre l'autre langue officielle du Canada d'une façon plus efficace.

L'A.C.F.C. recommande et espère que l'Ecole Française de Saskatoon, telle qu'elle fonctionne actuellement, soit intégrée dans l'un ou l'autre des systèmes scolaires de Saskatoon et qu'elle puisse ainsi continuer l'excellent travail qu'elle accomplit depuis plusieurs années.

L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan se tient à l'entière disposition du Ministère de l'Education, et des Commissions Scolaires qui désireront établir des écoles bilingues, en vue de les aider à réaliser ces projets.

Le groupe francophone de la Saskatchewan réussi à maintenir la culture française chez lui; il désire maintenant, comme par le passé, continuer à partager cette culture avec les autres afin que notre province et notre système d'éducation deviennent un terrain d'entente mutuelle qui permettra une meilleure compréhension réciproque des deux grandes cultures canadiennes, et donnera ensuite une meilleure perception des éléments de valeur que contiennent aussi les autres cultures qui composent la mosaïque canadienne.



Les Jeunes Chanteurs de Montréal, sous la direction du Frère Julien Hamelin, s.c., visiteront à nouveau l'Ouest canadien. A leur façon, ils feront résonner le verbe français pour stimuler les uns et engager davantage les autres à un dialogue encore plus profitable à la bonne entente.

C'est ainsi qu'ils chanteront à Vancouver (26 juin au 4 juillet), Maillardville (28 juin), Jasper (5 juillet), Edmonton (7 juillet), Morinville (8 juillet), St-Albert (9 juillet), Zenon Park, Sask. (11 juillet), St-Lazarre, Man. (12 juillet), St-Jean-Baptiste, Man. (13 juillet), St-Pierre, Man. (14 juillet).

Les Jeunes Chanteurs de Montréal

La francophonie de Calgary se regroupe

Récemment, la Société St-Jean-Baptiste de Calgary et le Club Français de Calgary se sont regroupés en une seule association qui portera le nom de Société Franco-Canadienne de Calgary. A cette occasion, les cadres de l'exécutif ont été rempli et M. L. O. Beauchemin occupera les fonctions de président. Par la même occasion, on a créé un certain nombre de comités susceptibles d'assurer une vie française à Calgary.

La nouvelle société s'est donnée pour but de:

LES BUTS DE LA SOCIETE

Promouvoir l'expansion de la culture franco-canadienne.

Promouvoir l'étude et l'usage de la langue française.

Promouvoir le bien-être matériel, moral et social, intellectuel des Canadiens de la région de Calgary qui sont français ou d'expression française.

Promouvoir la bonne entente et la coopération parmi et entre ses membres.

D'établir ou de construire, s'il y a lieu des facilités pour le bien-être social, culturel et récréatif de ses membres.

La Société est complètement bénévole (non- profit) et nous prenons les démarches requises pour le faire accepter comme tel par le fédéral.

QUELQUES PROJETS DE LA SOCIETE

Grouper tous les francophones et personnes intéressées à la langue et la culture française.

Etablir à Calgary un centre de rencontre pour les membres locaux et visiteurs.

Développer le terrain de 17 âcres à Priddis, i.e.: camping, piscine, pique-nique, club house, camp d'été, etc.

Construction de logements pour nos concitoyens plus âgés.

Aide aux nouveaux arrivés pour travail... logis... etc. etc. (nos futurs paroissiens)

Prendre les démarches nécessaires pour avoir à Calgary des écoles françaises ainsi que des postes de radio et de télévision française.

Organiser un programme social et récréatif pour nos membres.

L'exécutif est composé de:

Dr L. O. Beauchemin, président honoraire; M. J. L. Lebel, président; M. Albert Comeault, président; M. Lucien Auclair, président; M. Jean Durant, secrétaire; M. Ulric Dandurand, trésorier; M. Laurent Dion, directeur; M. Pierre Bourbonnais, directeur; M. Paul Bouchard, directeur; M. Jean Toupin, directeur; M. Martin Boutet, directeur; M. Daniel Danis, directeur; Mme Lily Dooley, directeur; M. Denis Rey, vérificateur; M. Paul Caron, avocat.

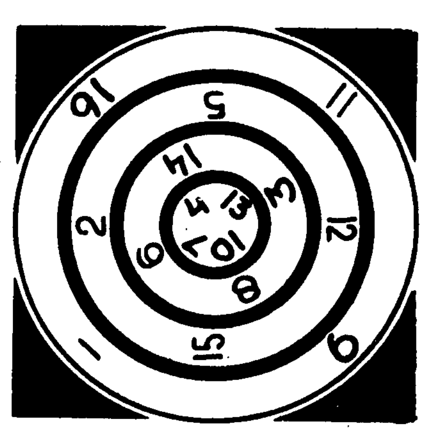
Les différents présidents de comités sont:

A.C.F.A.: M. Jean-Louis Lebel; Bingo: M. Albert Comeault; Culturel: M. Pierre Bourbonnais; Construction et Immeubles: M. Martin Boutet; Les jeunes: M. Lucien Auclair; Sport et Social: M. Paul Bouchard; Franco-albertain: M. Daniel Danis; Recrutement de membres: M. Ulric Dandurand; Finance: M. Jean Toupin; Animation sociale: Mme L. Dooley.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 —
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



Découpez ces 4 bandes et tournez-les jusqu'à ce que la somme des chiffres horizontaux et verticaux fasse 68.

Le Chapelet à CHFA

JUILLET

1 - Paroisse St-Joachim, Edmonton.
2 - Radio-Edmonton Ltée.
3 - Paroisse Immaculée-Conception, Edmonton.
4 - Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
6 - Familles Octave et Fernand Challier, Falher.
7 - Les Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul.
8 - Paroisse St-Emile, Legal.
9 - Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
10 - Son Exc. Mgr Edouard Gagnon, St-Paul.
11 - Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
13 - Famille Mme Louise Mencke, Falher.
14 - Paroisse - Cathédrale, St-Paul.
15 - Famille M. et Mme Paul Mahé, Edmonton.
16 - Famille M. et Mme Maurice Goudreau, Beaumont.
17 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
18 - Le Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
20 - Familles Gérard Guindon et Fils, Falher.
21 - M. l'abbé Henri Garnier, Legal.
2 - Les Dames Chrétiennes, McLennan.
23 - Les Dames Chrétiennes, Jean-Côté.
24 - Son Exc. Mgr Edouard Gagnon, St-Paul.
25 - Les Dames de Ste-Anne, St-Vital, Beaumont.
27 - Famille René Turcotte, Falher.
28 - Son Exc. Mgr Edouard Gagnon, St-Paul.

Suivez ce conseil de sécurité nautique. Ne vous tenez jamais debout en chaloupe ou canoë. Il est si facile de perdre l'équilibre.

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 3 juillet
M. Jean-Marie Bergeron, St-Isidore.
M. Albert Chartrand, Edmonton.
M. Lévis Cloutier, Donnelly.
M. Auguste Hickey, Edmonton.
M. Fernando Poulin, St-Edouard.
M. Victor Ringuette, Bonnyville.
M. Guy Roy, Falher.

SAMEDI, 4 juillet
Dr Bernard E. Brosseau, Bonnyville.
M. Paul Huot, Edmonton.
M. J.-Paul Pilon, Edmonton.

DIMANCHE, 5 juillet
R. F. Albini Albert, o.m.i., St-Paul.
M. Henri Lefebvre, Prince George.
Sr Lucienne Rouleau, c.s.c., Edmonton.

LUNDI, 6 juillet
R.P. Albert Campagna, o.m.i., Bonnyville.
Abbé Alfred Houde, Fort Kent.
M. Joseph Labbé, Falher.
M. Pierre Labbé, Girouxville.
M. Donat Sylvestre, Tangent.
M. Laurier Sylvestre, Bonnyville.

MARDI, 7 juillet
M. Simon Boisvert, Dawson Creek.
M. Bernard Bourgeois, St-Albert.
Mme Simone Ledet, Edmonton.
M. Dominique Martel, St-Isidore.
M. Jean-Paul Roy, Edmonton.

MERCREDI, 8 juillet
M. Amédée Ouellet, LaCorey.
M. Philip Proulx, Breynat.
Sr Jeannette Couillard, c.s.c., Falher.

JEUDI, 9 juillet
M. Jos. L. Bourassa, Fort McMurray.
Sr Suzanne Duval, f.j., Edmonton.
M. Charles Lafrance, Brentwood Bay.
Mme Eveline Lord, Fort Kent.
M. Philippe Sabourin, Edmonton.
M. Gérard St-Pierre, Edmonton.
M. Napoléon Tremblay, Lafond.

Les sports à Donnelly

Mme Irène Maisonneuve, M. Aurèle Benoit, M. Philippe Moquin sont présentement à l'hôpital.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

*****

M. et Mme Gaétan Laferrière sont revenus très heureux d'un voyage dans l'Est où ils ont assisté aux noces d'or de M. et Mme Oscar Laferrière. Félicitations à ce couple et nous sommes heureux de revoir M. et Mme Laferrière parmi nous.

*****

Des visiteurs à Donnelly - M. Georges Magnan d'Edmonton qui a passé la fin de semaine par mi nous.

M. Claude Basterash ainsi que Maurice Faucher sont de passage de Vancouver pour deux semaines. Ces derniers sont venus ici il y a deux ans et nous sommes très contents de les revoir.

*****

Un "tournoi de balle molle" eut lieu à Donnelly le 14 juin. Ce tournoi fut gagné par l'équipe de Falher qui a joué une très belle partie. Félicitations à eux et aussi à ceux et celles qui ont fait de cette journée un succès.

*****

Une danse eut lieu à la salle municipale de Donnelly le 18 juin pour les "Donnelly Tigerettes" (l'équipe féminine de balle molle). La musique était fournie par les "Sky Rockets" et les "Ramblers".

"Il y a belle lurette"?

On a d'abord dit: "il y a belle heurette, c'est-à-dire: il y a une bonne petite heure. Puis, en même temps que l'expression belle heurette, usitée surtout dans le Nord et l'Est, s'est corrompue en belle lurette (heure, dans ces régions, étant prononcé hure, et heurette: hurette), le sens du mot s'est étendu et signifie maintenant: moment, temps.

Si certains écrivains emploient encore belle heurette, comme André Theuriet, qui écrivait, à la fin du XIXe siècle: "Il y a belle heurette que le rossignol ne chante plus", d'autres, et non des moindres ni des moins purs, comme Anatole France et Jean Giraudoux, ne craignent pas, et ils ont raison, d'écrire joliment: "Nous ne nous sommes pas vus depuis belle lurette".

Le "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse éditeur), auquel nous empruntons ces lignes, ajoute que, sous cette forme altérée, la locution remonte au XVIIe siècle et a été employée, il y a belle lurette, au Canada français.

L'abbé Denis Hébert de passage à St-Thomas d'Aquin

BAPTEME -

Patrick, Martin, fils de M. et Mme Jérôme Punvermacker, baptisé le 3 mai.

Julien, Guy, fils de M. et Mme Gérard Laberge, baptisé le 6 juin.

Nadine, Marie, fille de M. et Mme Merrein Nobel, baptisée le 14 juin.

Robert, Jean, fils de M. et Mme Richard Laventure, baptisé le 14 juin.

Mary, Kathryn, fille de M. et Mme Ed. Kubash, baptisée le 21 juin. C'était durant la messe de 11 heures qu'avait lieu la cérémonie de ce baptême.

*****

MARIAGE

M. Gérald Magnan épousait le 9 mai dernier Mlle Marna Hembling.

M. Paul Hébert épousait Mlle Annette Fagnan le 20 juin.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux époux.

Mercredi dernier avaient lieu les funérailles de M. Alfred Dubord, parmi un grand nombre de parents et d'amis venus pour témoigner leur sympathie à la famille Dubord.

Le service fut concélébré par les RR. PP. Tourigny, Frappier, Poirier et Furth du Collège St-Joseph de l'Université de l'Alberta.

Une garde d'honneur du Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb accompagnait le défunt. L'inhumation eut lieu au cimetière Ste-Croix.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

*****

Mme Hélène Turcotte et M. Alexandre Breton sont hospitalisés. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

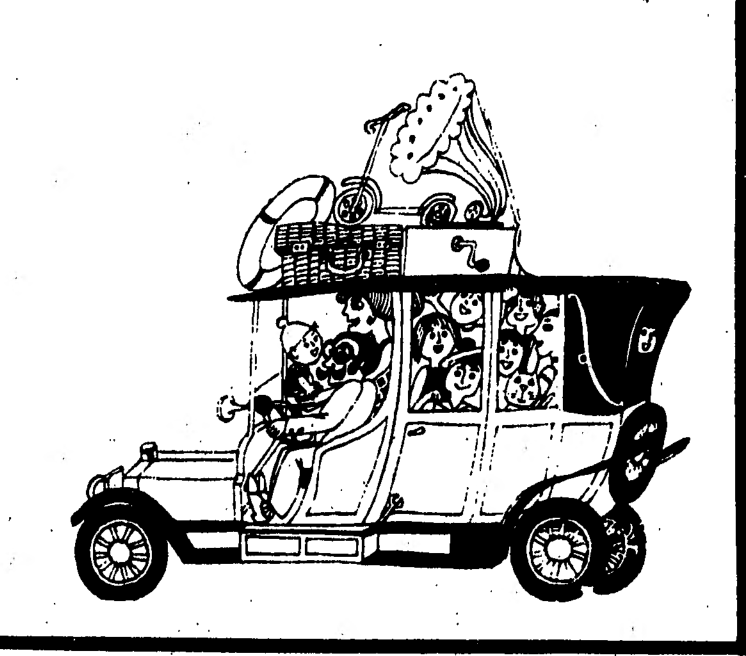
Le 31 mai avait lieu une cérémonie de graduation, en l'église St-Thomas d'Aquin. Les 7 gradués recevaient leur diplôme soit de l'Université, de l'Ecole technique ou de la Haute Ecole. Après la messe, les dames servaient un goûter avec café. Les félicitations étaient adressées par M. Clément Déry - président du Conseil paroissial.

*****

M. l'abbé Denis Hébert, ancien curé de la paroisse, était parmi nous récemment. Il eut l'occasion de nous parler de ses expériences avec les gens du Pérou surtout avec ses paroissiens dans la banlieue de Lima.

*****

M. Eric Vallée, concierge à l'école St-Thomas, se retire après 15 ans de services. Une messe était célébrée par M. l'abbé Raymond Sévigny à laquelle tous les élèves de l'école participaient. Des présents lui étaient offerts durant la messe. Un concert suivait au gymnase. Les élèves manqueront M. Vallée puisqu'il se donnait beaucoup de peine à trouver une mitaine perdue, à sécher les souliers, et même il écoutait avec beaucoup d'amabilité leurs problèmes personnels tout en donnant un bon conseil. Il jouissait de son travail surtout "parce que j'aime les enfants", nous a-t-il dit.



L'équipe du C.A.C.



M. Antoine Bouchard, Mme Antoine Bouchard et M. Léonidas Cadrin.



MM. Lionel Montpetit et Evans Lavoie.



MM. Léon Hébert, Roger Gobeil et Raymond Albert



M. Ls. J. Laberge, Mme Albert Tremblay et M. René Dallaire.



MM. Eugène Trottier, Léo Laverdière et Jacques Pitre.



MM. Raymond Arcan et J.-M. Olivier.



MM. Fernando Girard, Armand Godin et Laurent Lemire.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU C.A.C.

Vendredi le 19 juin se tenait à la salle de conférence de l'A.C.F.A. à Edmonton, l'assemblé annuelle du Conseil Albertain de la Coopération.

Cette assemblée annuelle devait comme il se doit de rencontrer deux objectifs. Celui d'abord de revoir le travail accompli au cours de l'année. C'est la présentation des rapports, j'en fais grâce aux lecteurs.

Le deuxième objectif, regard sur l'avenir, les responsables en avaient fait le thème de la journée. Je puise à l'agenda: Futur du C.A.C.

Pour éclairer davantage la discussion, M. Armand Godin est invité à présenter sa causerie. Elle s'inspire de l'éditorial paru dans le Franco-albertain, qui a pour titre, Notre économie, signé de la plume de M. J.-Maurice Olivier.

Les membres du C.A.C. et ceux qui croient en la coopération sont optimistes, mais non d'un optimisme aveugle. Eux aussi déplorent l'individualisme et la méfiance des uns envers les autres. Il importe donc de découvrir certaines causes du mal.

Le conférencier s'appuyait sur un principe psychologique fait voir à l'auditoire les causes qui provoquent chez l'individu les réactions néfastes qu'on déplore.

Il y a, dit-il, dans la vie de chaque homme des besoins et pour parvenir à son épanouissement chacun doit satisfaire ses besoins.

Ainsi chacun a besoin d'air et de nourriture. Tous s'accordent bien sur ce point.

Une deuxième exigeance: la sécurité. Tant et aussi longtemps que l'homme vit dans un sentiment d'insécurité, les contacts sont très difficiles si ce n'est impossible.

Il importe donc, poursuit le conférencier, que notre système coopératif revise dans certains cas ses structures et offre une plus grande sécurité. Cette étape franchie; deux pas seulement nous séparent de l'épanouissement, celui de l'appréciation et de l'estime que chacun se doit les uns pour les autres.

Dans ces perspectives, les barrières de l'individualisme tombent. L'esprit communautaire et le sens de la collectivité ont droit de cité.

Avant de clore la réunion le conférencier laisse une dernière pensée: la société n'a pas surtout besoin de génie, mais des gens ordinaires qui consentent à se rencontrer et travailler ensemble.

Tous ceux qui ont assité à cette réunion croient sincèrement dans l'importance du rôle que remplit le Conseil Albertain de la Coopération. Ils se réjouissent que des collaborateurs aussi précieux que MM. Jean-Maurice Olivier et Raymond Albert aient offert leur appui.

Rapport des activités du Conseil Albertain de la Coopération, Mai 1969 à mai 1970

Pour le Conseil Albertain de la Coopération, l'année qui vient de s'écouler fut une remplie de diverses activités. Je veux, dans ce rapport, vous donner un compte-rendu des différentes choses que nous avons accomplies.

Lionel Montpetit, président

22 juin 1969 -

Un immense pique-nique, organisé par les membres du C.A.C. de la région de la Rivière-la-Paix, a eu lieu au sud de Girouxville. Environ 3,000 personnes, venues des alentours, se sont amusées et diverties avec leurs familles et amis. Les organisations co-opératives de la région furent les responsables de cette journée bien réussie.

8 au 14 juillet -

Congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération à Caraquet, N.-B. Deux délégués furent officiellement nommés pour représenter l'Association au Congrès National; M. Fernando Girard de St-Paul et M. Lionel Montpetit de Grande Prairie. Le thème de la conférence fut "Le rôle futur du C.C.C.".

Août -

Une assemblée réunissant les organisations qui font parti du C.A.C., les directeurs, délégués et gérants, a eu lieu pour élire un nouveau bureau de direction. M. Lionel Montpetit fut élu président et sept directeurs furent choisis.

1er septembre 1969 -

M. J.-L. Laberge de Girouxville fut choisi pour représenter l'Association au Congrès de l'Alliance Coopérative Internationale à Hambourg, en Allemagne. Les dépenses pour ce voyage furent gracieusement payées par le Secrétariat d'Etat.

28 septembre 1969 -

Assemblée du bureau de direction du C.A.C. pour discuter le budget proposé pour l'année 1970, ainsi les différentes sphères d'action possible pour le C.A.C. Discussion sur la possibilité d'avoir des séminars pour promouvoir l'éducation de nos chefs et de toutes personnes intéressées.

Novembre -

Le Président a contacté les différentes coopératives de la province pour expliquer les fonctions du C.A.C., et aussi demander leur appui et leur aide.

Plusieurs assemblées réunissant les membres du bureau de direction ont eu lieu pour discuter les séminars éducationels proposés pour l'année suivante.

Beaucoup de travail a été fait à ce sujet.

Le but de ce programme était le développement de chefs parmi nos membres, de gens capable d'accepter des responsabilités et ainsi faire bénéficier le mouvement.

Une requête formelle fut faite auprès du Secrétariat d'Etat pour obtenir de l'aide financière. Malheureusement, nous n'avons pas réussi et ainsi le projet a dû être remis à plus tard.

18 - 19 - 20 mai 1970 -

Trois délégués ont assisté au Colloque à Ottawa pour discuter le rôle futur du C.C.C. Trois représentants de chaque province membre étaient aussi présent. La 3ième journée, tous les membres ont assité à la présentation du bref sur la taxation concernant les propositions du "White Paper". Ceci fut présenté au Sénat par le C.C.C. et C.U.C. conjointement.

Plusieurs autres événements ont eu lieu durant l'année:

-événements sociaux pour les délégués, directeurs et employés des organisations coopératives dans leur milieu respectif.

-rencontre avec les représentants des organisations coopératives soit dans notre province ou des provinces voisines.

-certains représentants du C.A.C. ont travaillé avec l'A.C.F.A. pour former le "Service Animation Sociale".

Participation à l'assemblée

Prenaient place à la table des délibérations:

le président, M. Lionel Montpetit de Vermilion, agent de liaison pour l'Alberta Wheat Pool;
les directeurs de la région de Rivière-la-Paix: MM. Louis-J. Laberge, gérant de Carda, Evens Lavoie, Laurent Lemire;
une forte délégation du même endroit, dont voici les noms: MM. Raymond Arcand, Léo Laverdière, Jacques Pitre, Léon Hébert, M. et Mme Antoine Bouchard;
de la région de St-Paul: M. Fernando Girard, gérant de Carda, ex-président du C.A.C. et directeur du Conseil Canadien de la Coopération, Mme Edna Tremblay, membre du C.A.C., M. Raymond Albert, affecté au service du Développement Communautaire provincial, M. Léonidas Cadrin, représentant de Carda.
de la région de Bonnyville: M. René Dallaire, membre du C.A.C.;
de la région d'Edmonton: M. Roger Gobeil, qui au cours de l'assemblée se voit confié les postes de directeur du C.A.C. et vice-président; M. Eugène Trottier, propagandiste à l'A.C.F.A., responsable du plan de Sécurité familiale; M. Jean-Maurice Olivier, au service de la Citoyenneté du gouvernement fédéral;
enfin une brève présence du R.P. Patoine et M. Paul Denis.

Je complète la liste en ajoutant le conférencier invité, M. Armand Godin de Montréal, secrétaire du C.C.C., directeur de l'Action Sociale et de la Société des Artisans.

A la séance du soir, M. le Dr Roger Motut, président général de l'A.C.F.A. honorait le groupe de sa présence mais devait très tôt s'excuser de devoir s'absenter en raison d'engagement pris antérieurement. Toutefois, il assurait avant de partir, les membres du C.A.C. de son appui entier et celui de son conseil.



Avec la fin des classes, les familles partent en vacances! La vie trépidante que l'on mène de nos jours, nécessite un changement complet. Le genre de vacances que l'on peut s'offrir dépend surtout du budget familial et aussi de la personnalité des membres de la famille.

Le besoin de se retrouver, de laisser s'échapper les tensions et les fatigues de toute une année, de se tranquiliser l'esprit en se retrouvant dans un décor différent et agréable permettra à chacun de reprendre avec plus d'ardeur le collier du travail.

Les vacances sont avant tout un moyen d'évasion du train-train quotidien, une détente pour où, par exemple, un homme ne rencontrerait aucun obstacle.

La solution idéale semble donc de partir avec sa famille ou encore avec des amis. Aujourd'hui on met à la disposition de tous des terrains de camping si bien organisés qu'il serait ridicule de ne pas en profiter. Ces endroits sont généralement de prix très abordables et la mère saura peut-être mieux se reposer n'ayant pas à s'inquiéter de sa nichée, l'ayant tout près d'elle.

Le camping offre cette occasion unique de pouvoir se déplacer, voyager, visiter, sentir la vie autour de soi, refaire le plein d'énergies pour l'année à venir, voir des choses nouvelles, se créer des amitiés avec



la femme d'intérieur. Elle aura, enfin, pendant quelques jours la possibilité de rencontrer des visages nouveaux, de ne pas se mettre martel en tête quant à la préparation des repas, et de l'entretien de la maison. Mais pour cela il faut partir. N'importe où! Pourvu que l'on sache s'organiser et aimer un peu l'aventure.

Il est difficile pour une femme de partir seule en vacances. Et il semble d'après certaines expériences, peu sage de le faire. Qu'elle soit célibataire ou mariée, la femme, seule en vacances, sera le plus souvent confinée dans sa chambre d'hôtel car il est à peu près impossible pour elle de s'aventurer dans certains endroits

des gens venus aussi de n'importe où.

Le budget n'est pas grevé, loin de là! Tout le monde met la main à l'ouvrage, on se distribue les tâches, on s'entraide et on apprend à mieux se connaître.

Il faut, cependant, savoir s'organiser et prévoir; laisser de côté les habitudes établies au foyer et créer pour quelques jours un cadre tout à fait nouveau qui ne répondra pas toujours à la mentalité de chacun. Il faut aussi une certaine facilité d'adaptation à cette vie de clan, car si l'on ne peut souffrir la présence continuelle des autres, on risque, par sa mauvaise humeur, de gâcher le plaisir de toute la famille.

ARTISANAT QUEBECOIS

Il est dépassé le temps où l'artisanat se limitait à la vente de tapis crochetés et de napperons tissés, dans de grotesques kiosques montés le long de la route. On cherchait surtout à atteindre les touristes américains ou autres en leur disant que c'était "typique de la région". La belle saison était assez courte, on exploitait les gens en leur vendant à des prix exhorbitants. Et cela contribuait à tuer l'artisanat.

Aujourd'hui, l'artisanat est traité sur une base commerciale. Plus il y a de gens qui aiment et achètent ces travaux tissés à la main, davantage ils se font connaître.

On les retrouve d'ailleurs maintenant dans tous les grands centres. Et les prix ont été standardisés. Les pièces artisanales ne sont pas aussi dispendieuses que l'on semble le croire, si l'on tient compte du fait qu'elles sont tissées à la main et non à la machine. Il en demande beaucoup plus de temps et d'attention.

C'est ce que nous avons appris de M. Roméo Chartier, propriétaire de l'artisanat "Au Terroir" en visitant son atelier situé à Ste-Madeleine, à 27 milles au nord-est de Montréal, par la route 9 ou la Transcanadienne.

"Au Terroir" nous avons pu admirer une gamme variée de pièces tissées, de style rustique, telles que cravates, bourses, napperons, jupes, écharpes, nappes, foulards pour hommes ou pour femmes, draperies, couvre-lits et tissu d'ameublement.

Et de l'avis de M. Chartier et de Mlle Fabiola Marc-Aurèle, l'instigatrice, la popularité de l'artisanat québécois se fait de plus en plus grandissante. Les produits du "Terroir" atteignent maintenant le marché international, en plus de desservir le CANADA entier.

On exporte aux Etats-Unis, en Hollande, en Allemagne, en France et en Belgique. "Et les Canadiens-Français commencent à apprécier leur propre artisanat, de nous souligner M. Chartier. Et cela ne date que de quelques années, depuis la venue du style d'ameublement colonial. En effet, il y a dix ans, on vendait plus à Toronto et dans les provinces de l'Ouest.

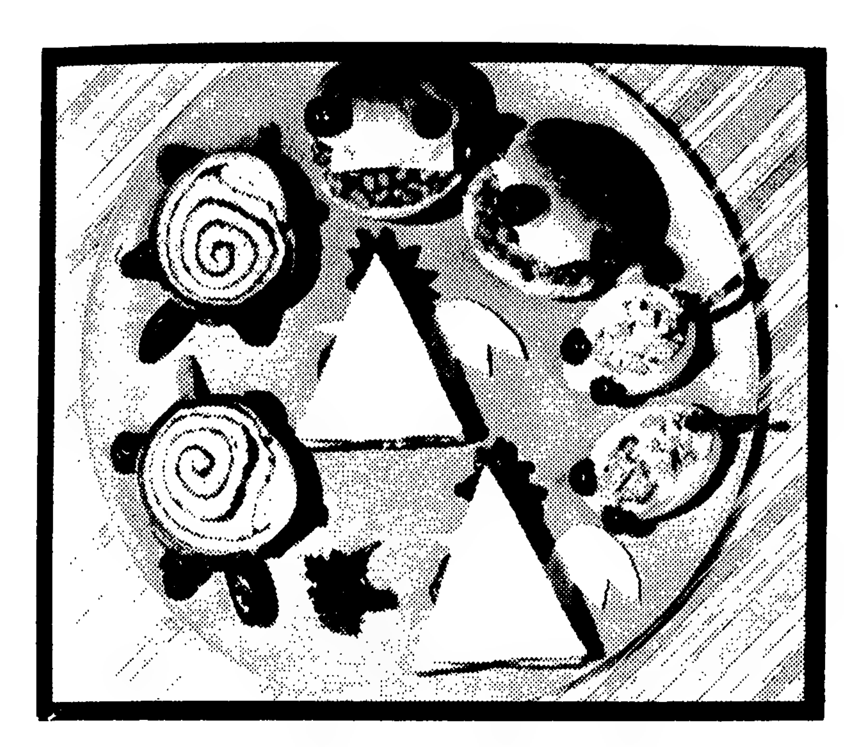
DES PROGRES IMMENSES

A Ste-Madeleine, l'artisanat est devenu une industrie florissante. Si on se rappelle qu'à ses débuts, en 1946, "Le Terroir" comptait six employées et aujourd'hui une centaine de dames et jeunes filles y travaillent activement. L'atelier proprement dit n'étant pas tellement grand, plusieurs "tisseuses" façonnent chez elles. On procède un peu à la façon d'une coopérative, sauf que le travail commandé chez ces personnes étant toujours vendu à l'avance, leur salaire est assuré. On leur fournit le métier et le matériel nécessaire; elles tissent et rapportent ensuite les morceaux à la "maison mère". Des couturières font l'assemblage. Le produit est toujours fini et inspecté à l'atelier même.

L'inspection constitue une phase importante. Rien ne doit être envoyé sur le marché s'il présente quelque imperfection. La première qualité partout; que ce soit pour un grand magasin ou pour une petite boutique! Les gens ont été trop exploités par les artisans. C'était, semble-t-il, leur défaut. Lorsqu'une clientèle leur était assurée, ils tentaient de passer des objets de qualité inférieure.



AU MENU



Comment réussir une fête d'enfants

De nos jours, les fêtes d'enfants connaissent une grande vogue. Les spécialistes en sciences ménagères de la Fondation des Produits de Boulangerie du Canada savent que deux semaines déjà avant son anniversaire, l'enfant demande de recevoir ses petits camarades. La Fondation vous conseille donc cette année de jouir de cette fête autant que votre enfant en préparant des sandwichs aussi délicieux que faciles à faire. Vous pouvez même inventer un jeu en demandant aux tout-petits de deviner la composition de chaque sandwich. Et vous offrirez une récompense à l'enfant qui aura répondu correctement.

Les fêtes d'enfants devraient être aussi agréables pour l'hôtesse que pour les petits invités; préparez des sandwichs et des friandises variés. Vous vous amuserez autant avant que pendant la fête. Les sandwiches doivent être simples car les jeunes enfants les préfèrent aux aliments plus sophistiqués.

Mimi la souris

Enlever une mince tranche sur le dessus d'un petit pain croûté de forme ovale; évider à l'aide d'une fourchette et remplir de 1/2 tasse du mélange jambon-gruyère. Fixer deux moitiés de cerises au marasquin à l'aide de cure-dents en guise d'yeux; imiter la queue à l'aide d'une languette de poivron vert.

Mélange jambon-gruyère

1 boîte (12 onces) de jambon, émincé
4 onces de fromage fondu gruyère défait
1/4 tasse de poivron vert, haché
1/2 tasse de mayonnaise ou d'apprêt à salade
Donne: 2-1/2 tasses ou 12 sandwiches.

Dodo la tortue

Faire un sandwich à l'aide de deux pains ronds à la cannelle et de tartinade de beurre d'arachide aux fruits. Travailler la tartinade en bosse au milieu pour imiter la carapace de la tortue. Fixer à l'aide d'un cure-dent une datte entière sur le bord du sandwich. De la même façon, simuler les pattes avec des moitiés de dattes. Insérer une étroite tranche de fromage ou d'orange confite entre les deux tranches de pain, en guise de queue.

Garniture à la gelée et au beurre d'arachide

1 t. de beurre d'arachide crémeux
1 t. de gelée de raisins
Donne 9 sandwichs

BILLET

DEBACLE

Il pleure des jours
aux
au massacre du
temps

La débâcle s'aventure
à souvenir de gel
Demain la mousse les
bourgeons le feuillage

Il chante un espoir
dans la plaine en
mal d'enfance

tandis que les corbeaux sarabandent
en vols féraliques;
heureux de pouvoir
éventrer la terre.

Il naît un signe dans
l'incision des nuées

Chaleur cosmique
pour la clarté des
coeurs
Le sang végétal gicle
des veines de la
forêt
Il crie des jours dans
la folle délivrance.

Roger Geanition

Patrons du Franco



Un bouquet fraîchement éclos... à faire fleurir vous-même! pour cela ce tableau de style Victorien vous fournit le modèle idéal. Modèle no. E.N. 537F.

Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à:

Patrons du Franco
Mlle Annette Beaulieu,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14

N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Soyez patient. Ne forcez pas la marche des évènements. Vos paroles sont irritables. Vous choquez votre entourage. Un amour vous est dévoilé.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Intéressez-vous à cet amour qu'on vous offre. Ne soyez pas aussi difficile et intraitable. Cette personne vous trouve méchant.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Vous devenez trop ambitieux. Le bonheur est là, tout près. Ouvrez-vous les yeux. Votre entêtement vous sera néfaste. Bonne semaine sur le plan des affaires.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Vous manquez de considération envers vos proches. Soyez sur vos gardes, on vous jalouse. Un complot malhonnête se dessine contre vous.

LION du 23 juillet au 23 août
Cette semaine peut avoir de graves conséquences pour vous. Prêtez attention aux moindres détails. Vous devenez sentimental.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Une semaine réussie au travail. Les soirées sont romantiques. Vous êtes choyé à la maison. Une nouvelle vous éblouit.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Incertitude dans le domaine financier. Ne vous fiez pas aux étrangers. Le complot tramé contre vous ne réussit pas.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Vous êtes triste au début de la semaine. La fin de semaine est bonne au point de vue travail. Associez-vous avec des gens importants.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Un danger sur le plan financier. N'achetez pas, ne vendez pas et ne louez pas non plus. Un escroc est près de vous et vous guette. Les soirées sont reposantes.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Le plan financier reprend le dessus. Votre expérience sentimentale vous sauve d'une duperie. Les promesses d'amour ne sont pas tenues. Stimulez-vous; une vague de paresse vous submerge.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Vous allez avoir la visite d'un vieil ami oublié. Ne vous fiez pas à son apparence élégante. Une difficulté financière.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Vous espérez une bonne nouvelle sentimentale, mais elle n'arrive pas. Maîtrisez votre sentimentalité



la semaine en bref...

avec André Roy de CHFA

EXPOSITION MONDIALE POUR LE NORD

Une exposition pour le nord proposée par la ville d'Edmonton pour l'année 1973 ne sera probablement pas pratique avant 1974 ou 1975, a dit le président du comité des propositions récemment.

M. Les Bodie, président de l'Association Nordex, homme d'affaires de la capitale ainsi qu'ancien échevin, a déclaré devant les membres du groupe Nordex lors de leur première rencontre, que les plans pour l'exposition deviennent de plus en plus complexes.

L'Association Nordex a suggéré que pendant le mois prochain elle tentera de faire approuver le plan par le gouvernement albertain et ensuite tenterait d'obtenir la persmission d'Ottawa.

La province ainsi que la ville d'Edmonton et l'Association d'exposition de la capitale ont déjà décidé de donner un total de $50,000 pour entreprendre les études préliminaires du plan.

-o-o-o-o-

LIVRE BLANC SUR LA FISCALITE

Le trésorier provincial, M. Anders Aalborg, a déclaré que la mise en vigueur du Livre blanc du gouvernement fédéral au sujet de la réforme fiscale, sans revision, impliquerait une perte de 3 milliards de dollars en investissements en Alberta pendant la prochaine décennie.

M. Aalborg a déclaré également que la perte des revenus des ressources naturelles pendant la même période de temps pourrait être d'au moins un milliard de dollars.

-o-o-o-o-

REFUS DU CONSEIL DE VILLE

Lors d'un entretien avec un des directeurs des Journées du Canada français, nous avons appris que le budget pour de telles célébrations est quelque peu limité.

M. Paul Denis, sous-secrétaire de l'A.C.F.A., a laissé entendre qu'une somme d'argent demandée à la ville d'Edmonton pour venir en aide aux activités avait été refusée. Selon M. Denis, le conseil a simplement répondu en recevant la demande qu'aucune action ne serait prise à ce sujet.

L'an dernier, le maire de la ville avait proclamé le 24 juin comme étant la journée officielle du Canada français à Edmonton. Cette année, en son absence, rien n'a été promis de la part du conseil de ville.

Selon le sous-secrétaire, l'organisme en charge des Journées du Canada français a reçu la somme de $750 de la part du gouvernement de l'Alberta et $500 du Ministère des Affaires culturelles du Québec. M. Denis a ajouté que les journées coûteraient environ $2,500. L'on s'attend à ce que la soirée au Sportex rapporte environ $1,200.

-o-o-o-o-

90% DES CANADIENS DE L'OUEST S'OPPOSENT AU FRANCAIS

Un porte-parole d'un groupe protestant contre le bilinguisme au Canada a déclaré que 90% des Canadiens ouestriens s'opposaient au français parlé au Canada.

M. Gerry Beck, d'Edmonton, a dit dans une entrevue à Saskatoon que son groupe, le Dominion of Canada Party, n'est pas d'accord avec les langues officielles parce qu'elles causent une rupture au sein du pays et n'aident pas à l'unité.

M. Beck était à Saskatoon à la fin d'une tournée d'enquête dans l'Ouest du pays.

Il a ajouté que la majorité des Canadiens de l'Ouest préféraient voir seulement une langue officielle soit l'anglais. Le Dominion of Canada Party compte quatre mille membres et son bureau est à Edmonton.

L'été dernier, près de 150 Canadiens se sont noyés dans des accidents de bateaux à moteur. Nombre d'autres ont eu la bonne fortune de s'en tirer avec un bain forcé.

C'est en pensant à cela que les membres du Service de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge offrent quelques suggestions appropriées aux gens pour leur permettre de tirer tout l'agrément possible de leurs embarcations à moteur tout en évitant les causes de danger.

Tout d'abord, assurez-vous que le moteur convienne à la grosseur du bateau. Attacher à une embarcation légère un moteur trop puissant est très dangereux.

Assurez-vous que le bateau soit assez grand pour le nombre de passagers que vous avez l'intention d'y faire monter. (Votre bateau porte une petite plaque de métal indiquant le poids qu'il peut porter et la puissance du moteur qu'il peut utiliser).

Un rapport de MacEachen

83,000 adultes recyclés voient leur revenu augmenter de 12p.c. dont 2,974 en Alberta

OTTAWA - Les adultes qui participent au programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada doublent leur chance d'obtenir un emploi et augmenter de 12 pour cent leurs possibilités salariales.

Environ 75 pour cent d'entre eux trouveront un emploi en moins de trois ou quatre mois après avoir suivi leur cours. Les hommes toucheront en moyenne $43 par mois de plus qu'ils n'auraient reçu s'ils n'avaient pas participé au programme, et les femmes $47 de plus.

Ces chiffres ont été publiés, par le ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Allan MacEachen, alors qu'il a déposé aux Communes une étude faite sur les adultes qui ont suivi ces cours de formation entre le 1er janvier et le 30 septembre 1969.

Cette étude a porté sur 83,193 personnes qui ont suivi à plein temps un cours de formation dans des établissements d'enseignement public du Canada.

M. MacEachen a considéré les résultats comme très encourageants. Ils démontrent, a-t-il déclaré, que les cours de formation permettent aux travailleurs d'obtenir beaucoup plus facilement un emploi et de meilleurs salaires.

Il faut conclure que les cours de formation du programme, a-t-il ajouté, sont à l'avantage des familles canadiennes quant à la sécurité salariale et aussi, à l'avantage de la productivité nation-

vantage de la productivité nationale.

Dans sa déclaration, le ministre a fait remarquer que l'un des objectifs du programme est de voir à ce que les femmes qui travaillent aient les mêmes avantages que ceux des hommes.

"Les résultats démontrent, particulièrement pour ce quie est de la main d'oeuvre féminine, que seuls des cours préparatoires, en arithmétique, en science ou en langues, peuvent valoir aux travailleurs des emplois plus rémunérateurs", a dit M. MacEachen.

Les résultats de l'enquête montrent aussi qu'environ 70 montrent aussi qu'environ 70 pour cent des élèves des cours de métiers qui étaient employés ont obtenu un emploi directement relié à leur spécialisation.

D'autre part, seulement 31 pour cent des hommes et femmes avaient un emploi au moment de leur inscription au programme.

Parmi les anciens élèves qui ont participé à l'enquête, en répondant à un questionnaire, 97 pour cent ont dit qu'ils avaient apprécil le cours qu'ils avaient

apprécié le cours qu'ils avaient suivi; 85 pour cent parmi ceux qui travaillaient ont déclaré que le cours les aidait dans "une certaine mesure" à remplir leurs fonctions actuelles et les deux tiers ont avoué que le cours suivi leur était "d'une assez grande utilité".

Ce sont les travailleurs québécois qui ont le plus participé au programme. En effet, 37,212 Québécois étaient parmi les 83,193 personnes qui ont suivi les cours de formation durant la période qui a servi aux fins de l'enquête. Puis venaient par la suite les travailleurs de l'On-la suite les travailleurs de l'Ontario 21,986, Colombie-Britannique 4,248, Nouveau-Brunswick 3,804, Nouvelle-Ecosse 3,426, Manitoba 3,199, Alberta 2,974, Terre-neuve 2,721, Saskatchewan 2,127, Ile-du-Prince-Edouard 1,273, Yukon et Territoires du Nord-Ouest 224.

Quelques émissions à écouter à chfa

Qu'est-ce que vous faites le matin vers 11 h 00 quand c'est le samedi? Vous dormez encore? Non! Pas en plein été! Ne me ditez pas que vous ne saviez pas que le soleil se lève à quatre heures! Si vous tournez le bouton de votre appareil de radio, et que vous écoutez CHFA à 11 h 00 le samedi matin, vous serez peut-être mordu par la "bébitte" du bricolage, à l'émission SIFFLER EN TRAVAILLANT. C'est une émission de Radio-Canada avec l'animateur Jean-Marie Perreault qui y va de ses questions pour obtenir des conseils pratiques et des petits trucs dans le passe-temps amusant de faire du bricolage... et Monsieur Bricole, André Daveluy a une réponse facile et claire.

Ce sera une petite demi-heure divertissante tous les matins, à 10 h 30, alors que la jolie petite blonde, Chantal Taylor, animera les trente minutes de variété: AU GRE DU VENT. Ceci pour le mois de juillet, pendant l'absence de Gaby Paradis, notre discothécaire.

Une demi-heure de détente à écouter, du lundi au vendredi à 10 h 30 a.m.

JEUNESSE 2001 JEUNESSE 20

et Jean-François Cloutier

1 - L'Amérique	Joe Dassin
2 - Ta mère et moi	Jacques Michel
3 - Jésus-Christ	Johnny Hallyday
4 - Mon pays bleu	Les Scarabées
5 - Miss Pepsi	Robert Charlebois
6 - Hosanna	Donald Lautrec
7 - Arizona	Steve Fiset
8 - Zozoi	France Gall
9 - Alléluia	Jean-Jacques Debout
10 - Goût j'ai du goût	Stone

Bien aveugle celui qui n'aurait pas remarqué les efforts que l'équipe de CHFA a déployé durant tout le mois de juin afin d'injecter à l'émission des jeunes et des moins jeunes un sang neuf. Outre l'appellation nouvelle JEUNESSE 2001, l'équipe avait mis sur pied le concours Robert Charlebois. Le pourquoi de ce grand concours de proposait deux buts: découvrir jusqu'à quel point l'émission des jeunes touchait la population et deuxièmement de savoir si les auditeurs étaient réellement intéressés à participer à une émission de ce genre.

LE FAIT EST QUE LA PARTICIPATION DE L'AUDITOIRE FUT DECEVANTE.

Décevante par le nombre des participants(es), mais agréable par la fraîcheur des écrits de ceux et celles qui nous ont écrits. Il faut donc en conclure que le nombre de jeunes s'intéressant activement aux productions françaises est en baisse. De multiples solutions à ce problème peuvent nous apparaître, mais il n'en reste pas moins que la plus importante demeure la motivation personnelle de l'auditeur et cette motivation nous l'attendons de vous aujourd'hui pour demain.

télévision télévision télévision télévision télévision

LES FILMS A CBXFT

Cinéma canadien
mardi 30, 23 h 00

"La Vie heureuse de Léopold Z"



A l'émission **Cinéma canadien,** le mardi 30 juin à 23 h 00, l'animatrice Aline Desjardins vous présentera un film de Gilles Carle, un de nos plus brillants cinéastes, que les téléspectateurs ont pu rencontrer récemment à l'émission **Cinéma d'ici.** Il s'agit de *la Vie heureuse de Léopold Z,* réalisée en 1965 et qui remportait cette année-là le Grand Prix au 3e Festival du cinéma canadien.

La Vie heureuse de Léopold Z se déroule à Montréal, un 24 décembre. Léopold-Z. Tremblay est déneigeur. C'est un homme rempli de bonhomie. Il travaille avec une diligence industrieuse, une adresse sans défaut. Mais lorsqu'une tempête de neige se déchaîne sur la ville, la veille de Noël, les complications se multiplient et la conscience professionnelle capitule. C'est que Léopold veut acheter des cadeaux pour sa femme, son fils et une parente.

Gilles Carle a choisi, pour incarner le héros de son film, le comédien Guy L'Ecuyer, qui est entouré de Paul Hébert, Suzanne Valéry, Monique Joly, Gilles Latulippe, Jacques Poulin, André Gagnon et Bernard Lapierre.

La Vie heureuse de Léopold Z est une production de l'Office national du film. La série **Cinéma canadien,** à la télévision de Radio-Canada, est réalisée par Marie Tessier-Lavigne.

Les Grands Films
samedi 4 juillet

"Le Rendez-vous de septembre"



Pour ajouter aux plaisirs de votre été, *le Rendez-vous de septembre,* comédie du réalisateur Robert Mulligan, vous sera présentée le **samedi 4 juillet** à 20 heures, dans la série **les Grands Films.** Se déroulant dans de très beaux décors, ce film nous entraîne dans un monde fantaisiste, un cadre enchanteur où règne une ambiance de joie et de beauté.

Robert Talbot, riche Américain (Rock Hudson), décide de changer la date de ses vacances et se rend en Italie dans sa luxueuse villa où l'attendent mille surprises. Son majordome, en l'absence du propriétaire, a pris l'initiative de transformer cette magnifique propriété en hôtel de tourisme. Lorsque le pauvre monsieur Talbot demande qu'on évacue la place, il se retrouve devant un essaim de ravissantes jeunes filles, ce qui va déclencher une série de complications. Lisa (Gina Lollobrigida), une amie d'enfance et Sandry (Sandra Dee), partageront les aventures de ce beau séducteur.

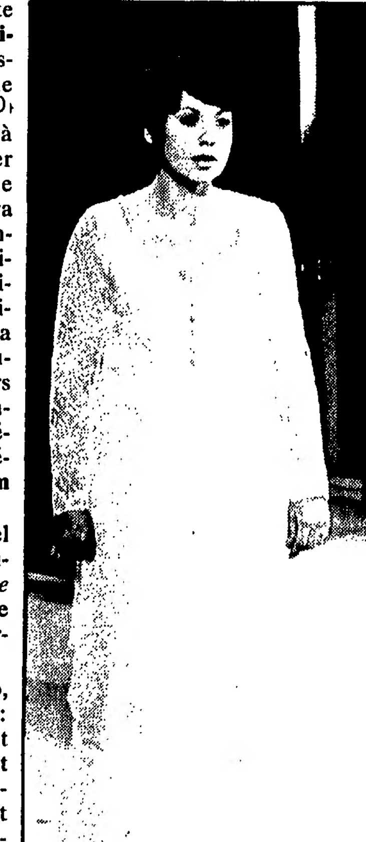
Ce film, par son dynamisme, son humour, par certaines séquences spirituellement réalisées et montées, gagnera certainement la sympathie d'un large public. C'est un spectacle de détente, une fantaisie sans prétention, une comédie légère.



Le 1er "Zoom en liberté" animé par Michel Louvain vous présente Ginette Reno, Michèle Richard, Anita Ortez et Lee Gagnon



Michel LOUVAIN



Ginette RENO

La première émission, cette année, de la série **Zoom en liberté,** sera enregistrée au kiosque E de Terre des hommes, le vendredi 19 juin entre 20 h 30 et 21 h 30. Le public, invité à l'enregistrement, pourra danser sous les réflecteurs pendant le tournage. L'émission passera deux jours plus tard, le dimanche 3 juillet 19 h 30 à la télévision de Radio-Canada, avec Michel Louvain dans le rôle d'animateur! Ainsi, le retour de la saison chaude vaudra-t-il à beaucoup d'entre nous les plaisirs d'un bal sous les étoiles, le vendredi 19, de même qu'une détente complète à tous les téléspectateurs qui regarderont **Zoom en liberté** le dimanche 21.

En début d'émission, Michel Louvain chantera l'indicatif musical de la nouvelle série, *Je croyais,* version française d'une composition des Beatles: *Yesterday.*

On verra ensuite Ginette Reno, qui interprétera deux chansons: *les Parapluies de Cherbourg* et *Mais il y a des soirs.* Le talent de cette chanteuse recueille aujourd'hui tous les suffrages, et sa carrière d'interprète se poursuit avec brio, comme on pourra le constater de nouveau lors de sa prochaine apparition à **Zoom en liberté.** De l'allant, du rythme, du tempérament, de la passion et un brin de tendresse, le tout exprimé par une voix riche, pleine, voilà Ginette Reno en scène, telle que nous la connaissons, telle que nous la retrouverons.



Michèle RICHARD

Anita ORTEZ







Lee GAGNON

Le programme comprend deux autres grandes vedettes féminines de la chanson: Anita Ortez et Michèle Richard.

Le 4 juillet
L'Aventure dans la baie d'or
L'histoire d'un jeune orphelin tchécoslovaque qui vit avec son grand-père sur les bords d'une rivière et qui réussit à dresser une carpe. Grands Prix des Festivals de Montevideo en 1956 et de Venise en 1957.



Le 4 juillet
Graine sauvage
(Américain 1965)
Un drame de jeunes où se mêlent poésie et réalisme profond, avec Michael Parks, Celia Kaye et Ross Elliot.



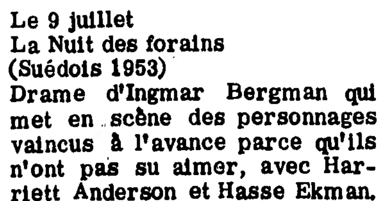
Le 5 juillet
Détective du Bon Dieu
(Britannique 1954)
Alec Guiness, un prêtre occupé à sauver des âmes, se fait détective.



Le 5 juillet
*Goto, l'île d'amour
(Français 1968)
Pierre Brasseur et Lidia Branice sont les vedettes de ce chef-d'oeuvre de sarcasme et d'émotion où triomphe l'amour. Le film a remporté le Prix Georges-Sadoul et le Grand Prix des Cinémas d'art et d'essai.



Le 7 juillet
Judex
(Franco-italien 1963)
Franju rend hommage à la magie du cinéma et présente un pastiche policier, mettant en vedette Francine Berger, Channing Pollock, Michel Vitold et Théo Sarapo.



Le 9 juillet
La Nuit des forains
(Suédois 1953)
Drame d'Ingmar Bergman qui met en scène des personnages vaincus à l'avance parce qu'ils n'ont pas su aimer, avec Harriett Anderson et Hasse Ekman.



petites annonces

PAS D'ANNONCES CLASSEES PAR TELEPHONE -

Dorénavant, toute annonce classée ("petite annonce") devra être payée, soit directement au bureau, soit par chèque AVANT que nous ne la publions dans le journal. Donc, publiable sur réception du paiement seulement.

De plus, ces annonces seront maintenant au tarif suivant:

$2.00 par pouce-colonne pour la première insertion;
$1.50 par pouce-colonne pour toute insertion suivante.

DES PROBLEMES?

Si vous avez des problèmes, rencontrez KATHRINA, cartomancienne et conseillère, qui vous aidera à les solutionner. Elle en a aidé d'autres, pourquoi pas vous? Bureau ouvert de 10 heures à 21 heures, 9623 - 105e rue, Edmonton. Tél.: 424-4534.

Suivez le mouvement, utilisez les petites annonces du Franco



AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA.

Avis est par les présentes donné que je, ALEXY AMBROCH, également connu sous le nom de ALEX MICHAEL AMBROCK, domicilié à Edmonton, province de l'Alberta et présentement GERANT, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire provincial, selon les provisions de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de nom suivants:

1. Pour le changement de mon nom en ALEX MICHAEL AMBROCK;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de ELIZABETH MARIA (AMBROCH) en ELIZABETH MARIA AMBROCK;
3. Pour le changement de nom de mes enfants:
de DEBORAH ELIZABETH (AMBROCK) en DEBORAH ELIZABETH AMBROCK;
de BRUCH ALEXANDER (AMBROCK) en BRUCE ALEXANDER AMBROCK.

ALEXY AMBROCH
également connu comme
ALEX MICHAEL AMBROCK

Décès de M. Emile Bouchard

Le 6 juin dernier est décédé à Prince George, C.-B., M. Emile Bouchard, autrefois de Legal.

Il laisse pour pleurer sa perte un frère, Samuel, et deux soeurs, Mmes Edouard Brisson et Charles Desjardins, tous d'Edmonton, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

M. Bouchard est né et baptisé à Legal. Son oncle l'abbé Samuel Bouchard, curé-fondateur de la paroisse St-Emile de Legal lui conféra le sacrement de baptême, le 8 septembre 1899. Son acte de baptême figure parmi les premiers de la paroisse.

Son service fut chanté jeudi le 10 juin dans sa paroisse natale, par son neveu, l'abbé A.M. Desjardins, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires de Vimy.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Legal où reposent ses parents, frères et soeurs.

Cartes professionnelles

DR L.-O. BEAUCHEMIN Médecin et Chirurgien 207-206 édifice Grain Exchange Calgary, Alberta	**DR J.-P. MOREAU** M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Chirurgie orthopédique-traumatologie Suite 4, Edifice LeMarchand Bur. 488-5235 - Rés. 424-1768	**DR PETER A. STARKO** **DR JOS J. STARKO** **DR AL A. STARKO** Optométristes Examen des yeux 230 Tegler — Tél. 422-1248
J. ROBERT PICARD OPTOMETRISTE Bur. 422-2342 10313 ave Jasper, Edmonton	**DR MICHEL BOULANGER** M.D., L.M.C.C., — Chirurgie Bur.: 482-5505 - Rés.: 488-3017 12420 - 102e ave, Edmonton	**DR L. GIROUX** **DR F. D. CONROY** **DR H. RAMAGE** Spécialistes en urologie 462 Ed. Professional, Tél. 422-6271
DR A. O'NEILL Dentiste 307, Immeuble McLeod, Bilingue Bur. 422-4421 - Rés. 422-8369	**DR CHARLES LEFEBVRE** B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialiste en maladies internes Suite 6, Edifice LeMarchand 100e avenue et 116e rue Bur. 488-5932 - Rés. 488-9616	
DR RICHARD POIRIER B.A., M.D., L.M.C.C. Spécialité: maladies des enfants Bur. 488-2134 - Rés. 488-5725 Suite 5, Edifice LeMarchand	**DR G.-RENE BOILEAU** M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) Dip. de l'ABS Spécialiste en chirurgie Bur. 482-1246 - Rés. 488-1389 10118 - 111e rue, Edmonton	**DR ARTHUR PICHE** B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et Chirurgien Bur. 488-0497 - Rés. 488-7924 Suite 110, Edifice LeMarchand
DR A. CLERMONT Dentiste Docteur en chirurgie dentaire Bur. 422-5838 - Rés. 488-2113 230 édifice Birks 104e rue et avenue Jasper	**DR R. J. SABOURIN** DENTISTE Bur. 488-1880 - Rés. 488-3713 213 LeMarchand — Edmonton	**DR PAUL HERVIEUX** Dentiste Edifice Glenora Professional Bur. 482-3488 - Rés. 454-3406 10204 - 125e rue Edmonton
DR ANGUS BOYD B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c) spécialistes en Maternité, maladies de femmes 202 Academy Place 11520 - 100 Avenue Bur. 488-1620 - Rés. 488-8893	**DR MAURICE CREURER** B.A., M.D., L.M.C.C. Médecin et Chirurgien Bur.: 435-1131 Rés.: 469-0095 Southgate Medical Centre 11036 - 51e avenue	**Dr LEONARD D. NOBERT** Dentiste Docteur en chirurgie dentaire 5 Grandin Shoppers' Park St-Albert Bur.: 599-8216
DR. R. C. LINDBERG B.Sc., O.D., F.A.A.O. Optométriste Verres de contact uniquement 422 Tegler Tél.: 422-4829	**DR. R.D. BREAULT** **DR. R.L. DUNNIGAN** DENTISTES Strathcona Medical Dental Bldg. 8225 - 105e rue — Ch. # 302 Téléphone : 439-3797	**DR L. A. ARES**, B.A., D.C. Chiropraticien 306 Tegler — Tél.: 422-0595 10660 - 156e rue — 489-2938



La Commission scolaire de Gravelbourg désire instituteur ou institutrice bilingue pour enseigner anglais et français (ACFC) en 8e et 9e années.

Salaire selon échelle.

S'adresser, en donnant qualifications et références à:

A. H. Lepage,
secrétaire-trésorier,
Gravelbourg, Saskatchewan.

Le Théâtre français d'Edmonton

est à la recherche d'un

Directeur artistique

possédant des connaissances théorique et pratique de la production théâtrale.

Salaire offert, proportionné à l'expérience du candidat et à être négocié avec le Conseil d'administration.

Pour obtenir une formule de demande d'emploi, s'adresser au:

SECRETARIAT DU THEATRE FRANCAIS,
10008 - 109e Rue,
EDMONTON 14, Alta.
Tél.: 422-2736 (403)

L'Ouest canadien ne craint pas l'assimilation aux USA

On remarque parmi les Albertains et peut-être également chez les "Westerners" une attitude décontractée, en face des Etats-Unis et de l'influence américaine, qui ne se retrouve pas chez les Canadiens du centre.

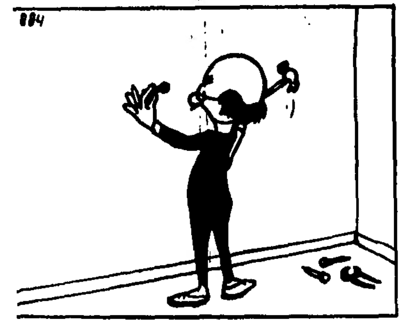
Le spectre des intérêts américains "avalant" l'autonomie canadienne est "un mythe, un épouvantail que les gens sortent de temps en temps, probablement pour des raisons politiques", a déclaré à ce sujet un avocat d'Edmonton, M. Joseph H. Schoctor. "Cela ne m'effraie pas. Ce qui m'effraie, ce sont tous ces gens qui parlent beaucoup et ne font rien. S'ils pensent de cette façon, pourquoi ne font-ils pas quelque chose de constructif?

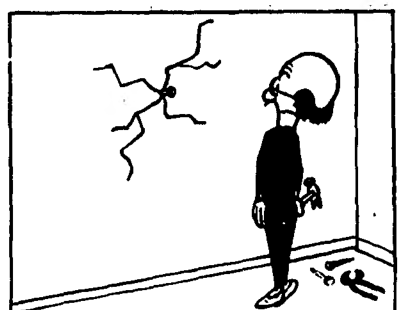
"Où était tout ce monde - là lorsque Imperial Oil, une société à capitaux américains, est venue chercher du pétrole en Alberta? Pourquoi ne cherchaient-ils pas eux-mêmes? Parce qu'ils n'en ont pas le courage, ou parce qu'ils ne voient pas assez loin pour dépenser un cent. Maintenant que c'est un fait accompli, ils critiquent".

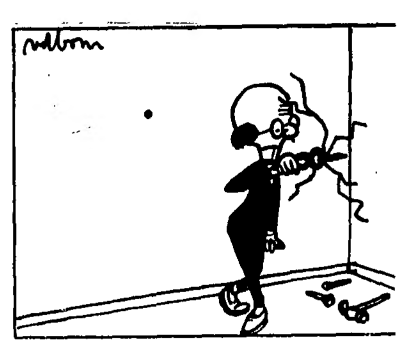
Selon le rédacteur en chef de l'Edmonton Journal, M. Andrew Shaddon, les investissements de plus en plus importants que font les Etats-Unis représentent véritablement un risque, mais la situation ne dépasse pas les capacités de contrôle des autorités canadiennes.

En Alberta, il faut considérer d'autres facteurs que les richesses pétrolières et même que le climat le plus ensoleillé du Canada pour comprendre l'esprit de loyauté qui existe et qui est très différent, par exemple, de ce qui se passe en Ontario, a déclaré un homme d'affaires d'Edmonton, M. Jack Weber.

"Je pense que cette mentalité est une sorte de conditionnement psychologique qui vient du fait que nous avons toujours été prospères. En un sens, c'est une sorte d'esprit de pionnier. Nous sommes un pays neuf, un peuple neuf et cela se transmet d'une génération à l'autre".







Prévoir une réduction progressive

ger pourrait susciter de sérieuses injustices.

Les dispositions concernant l'étalement du revenu

L'idée d'offrir à tous les contribuables, plutôt qu'à quelques-uns seulement, comme c'est le cas actuellement, la possibilité d'étaler leurs revenus quand ils sont extrêmement variables reçoit notre appui le plus entier; cependant, nous ne pensons pas que l'amélioration proposée soit suffisamment sensible. Comme les dispositions envisagées seraient inopérantes dans les cas où les revenus étalés dépasseraient, compte tenu des exemptions personnelles, $18,000 par an, leur champ d'application serait très limité, surtout dans l'optique d'une inflation persistante.

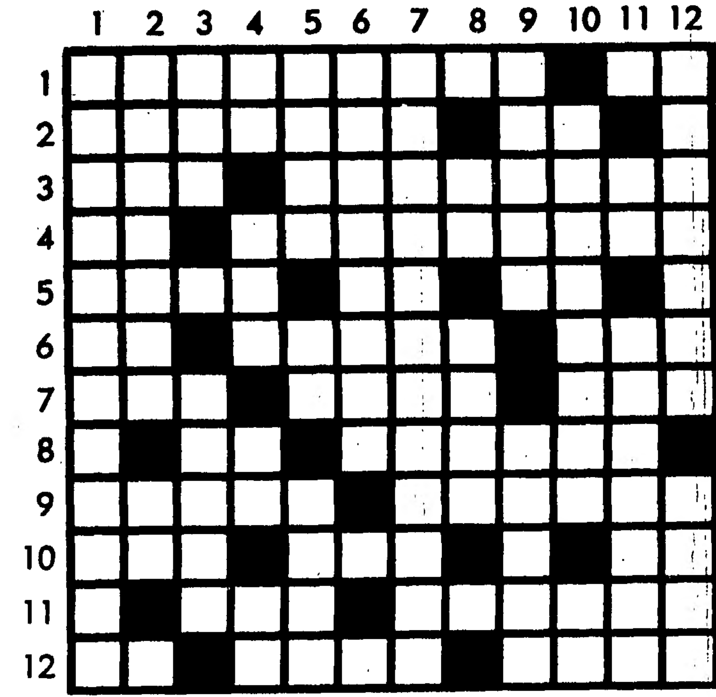
A notre avis, il n'est pas vraiment nécessaire de rechercher hors de la loi existante des modalités d'étalement équitables. En conséquence, nous croyons que, au lieu d'élaborer de toutes pièces de nouvelles modalités compliquées, il suffirait d'étendre les articles à tous les cas où les fluctuations du revenu sont importantes. A défaut d'une solution de ce genre, les détenteurs de titres d'épargne alliant des éléments de capital et de revenus risqueraient d'être pénalisés. Nous estimons que les dispositions de la loi actuelle sont assez générales pour être appliquées à un champ très vaste de situations justifiant l'étalement du revenu.

Frais professionnels

La législation en vigueur n'autorise généralement pas les contribuables salariés à déduire de leur revenu imposable les frais qu'ils encourent pour gagner leur vie, tandis qu'elle permet à ceux qui sont dans les affaires ou qui exercent une profession de le faire. C'est à juste titre que le gouvernement a relevé cette anomalie et, bien que les déductions générales proposées ne soient pas aussi substantielles que celles permises aux Etats-Unis, nous pensons qu'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction. Nous recommandons que le plafond de $150 soit revisé fréquemment pour que le montant autorisé demeure réaliste.

La déduction des frais de déménagement en cas de changement d'emploi soulève certains problèmes. Puisque ces frais ne pourraient être déduits que du revenu touché dans le nouvel emploi, les contribuables changeant d'emploi en fin d'année devraient pouvoir reporter ces dépenses sur l'année suivante. Il faudrait aussi préciser ce que l'on entend au juste par l'expression "changement d'emploi".

MOTS CROISES



HORIZONTAL -

1 - Qui perce, qui pratique des ouvertures - Symb. de l'actinium.
2 - Action de s'évader - Id Est.
3 - Peigne du tisserand - Elevation d'un terrain.
4 - 1,050, en chiffres romains - Oédème généralisé à tout le corps.
5 - Millepattes se nourrissant de végétaux - Abrév. de recto - Connu.
6 - Négation - Partie la plus élevée d'un édifice - Lettre grecque.
7 - Unité monétaire de Norvège - Inscription sur la croix de Jésus.
8 - Symb. du titane - Boisson à base de sucre et de jus de fruits.
9 - Qui a la forme d'un oeuf - Toile peinte de l'Inde, pl.
10 - De bonne humeur - Pron. pers. - D'un verbe gai.
11 - Trois fois - Portas envie à.
12 - Obtenu - Titre donné à certains officiers de l'ancien Empire turc - Anneau de cordage.

VERTICAL -

1 - Ensemble des termes particuliers à une science.
2 - Exécuter des évolutions - Du verbe aller.
3 - Coupé court - Du verbe être.
4 - En les - Afrique Equatoriale Française - Pron. pers. - Term. d'inf.
5 - Ce que la morale prescrit de faire - Du verbe avoir - Exister.
6 - Genre de labiacées, comprenant de petites feuilles aromatiques.
7 - Caractère des corps anisotropes, pl.
8 - Symb. du sodium - Autre nom de l'Irlande.
9 - Chaque partie d'un tout divisé en trois parties égales - Bon, généreux, obligeant.
10 - Recherches ordonnées par une autorité administrative, pl. - Term. d'inf.
11 - Symb. du cuivre - Du verbe tater.
12 - Inventeras, tireras du néant - Située.

SOLUTION



CASSE-TETE



Cartes d'affaires

PAS DE PIEGE DANS LE LIVRE BLANC

Depuis le dépôt en novembre dernier du Livre blanc sur la réforme fiscale, on a allégué que le gouvernement cherche à obtenir une augmentation sensible des recettes fiscales sous couvert d'une réforme fiscale. Les critiques ont attiré l'attention sur l'estimation, ouvertement affirmée dans le Livre blanc, selon laquelle le système proposé aurait rapporté un supplément de 630 millions de dollars en 1969 si cette année avait été la cinquième de son fonctionnement. On a prétendu que le but caché est d'entreprendre un transfert important de ressources à partir du secteur privé vers le secteur public, et que cela ralentirait la croissance économique du Canada.

Nous faisons maintenant face à une situation où il est difficile de discuter d'une manière logique et impartiale la nature des mesures relatives à la réforme fiscale proposées dans le Livre blanc en raison du climat émotionnel créé par des allégations de cette nature.

La principale raison pour laquelle la liste de taux du Livre blanc produirait plus de revenus au bout de cinq ans que le système actuel est simple. Il est nécessaire d'appliquer progressivement certaines des réformes, et donc les revenus produits par certaines de ces réformes ne seraient encaissés que progressivement.

En même temps, il a été nécessaire de prélever environ le même montant que le système actuel pendant la première année afin de faire face aux dépenses de l'Etat.

L'étalement de certaines propositions produirait naturellement des revenus supplémentaires pendant la deuxième, la troisième, la quatrième et la cinquième année et même sur une plus longue période de temps dans le cas des projets de modifications intéressant les industries qui exploitent les ressources naturelles.

Les deux meilleurs exemples de l'application progressive des réformes sont ceux qui ont trait aux plus-values et à la suppression du bas taux d'impôt sur les sociétés.

En ce qui concerne les plus-values, il serait inconcevable de forcer les gens à payer des impôts sur les gains réalisés au cours des années passées même si le produit était touché ultérieurement.

Dans le cas des sociétés de moindre importance, on a pensé qu'il leur fallait du temps pour se préparer au changement consistant à passer d'un taux de 21 p. 100 au taux personnel des actionnaires.

Depuis que le Livre blanc a été déposé le 7 novembre de l'année dernière, j'ai essayé, à plusieurs reprises, de démontrer sans équivoque que la réforme fiscale n'était pas destinée à produire une augmentation des recettes fiscales.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner plusieurs fois, au fur et à mesure de l'application intégrale des propositions, l'augmentation des recettes permettrait au gouvernement de réduire les taux d'impôts.

J'ai aussi déclaré que le moment d'aborder les barèmes définitifs et leur incidence nette sur les recettes est le stade législatif lorsque les modifications au Livre blanc auront été rendues publiques. Mais il est évident, d'après la persistance de la discussion que soulève ce point, que je n'ai pas réussi à calmer les craintes de certains contribuables.

Le gouvernement a maintenant décidé de prendre une nouvelle mesure afin de manifester clairement son intention en ce qui concerne le Livre blanc de réformer le système fiscal, non pas d'augmenter les impôts.

La législation que le gouvernement propose à la Chambre des Communes pour appliquer ses dispositions de réforme fiscale comprendra un barème fixe de taux décroissants d'impôt sur le revenu pour chacune des cinq premières années de son application.

Ces barèmes établiront des réductions d'impôt dans chacune de ces cinq années afin d'assurer que les recettes obtenues en vertu de ce nouveau système ne dépasseront pas le total qui serait atteint si le système actuel demeurait en vigueur. La durée de cinq ans a été choisie parce que c'est pendant cette période de transition que la plupart des mesures proposées de réforme fiscale entreront en vigueur.

Si le régime exposé dans le Livre blanc avait été instauré tel quel en 1969 la procédure que nous proposons maintenant aurait donné lieu à des réductions d'impôt qui auraient atteint $630 millions à la cinquième année. Mais j'ai dit que les propositions du Livre blanc seront modifiées et que les modifications réduiront sensiblement le montant disponible pour des réductions éventuelles d'impôt.

Comme je l'ai dit au début, une des principales critiques formulées contre les propositions du Livre blanc c'est que l'augmentation de revenus qui se produirait apparemment pendant la période quinquennale réduirait l'accumulation de l'épargne pour l'investissement de capitaux privés et retarderait la croissance économique du Canada.

L'engagement que prend maintenant le gouvernement d'assurer qu'une telle augmentation de revenus ne se produira pas en tant que partie du processus de réforme fiscale devrait aider à dissiper les inquiétudes de cette nature.

La procédure que j'ai exposée constitue de la part du gouvernement un engagement à l'effet que la structure de réforme fiscale dont le Parlement sera saisi sous forme de mesure législative sera conçue de façon à produire au cours des cinq premières années les mêmes recettes fiscales que produirait le régime maintenant en vigueur.

Il y aura, bien sûr, un budget chaque année et l'évolution des conditions économiques et sociales peut appeler des modifications des taux d'impôt. L'établissement d'un barème fixe de taux dans la mesure de réforme fiscale rendra cependant obligatoire pour le gouvernement actuel, ou tout autre gouvernement, de justifier, aux yeux du Parlement et aux yeux de la population canadienne, tout projet de changement de taux pendant ces premiers cinq ans.

Les Banquiers

PREVOIR UNE REDUCTION PROGRESSIVE

Les banques agissant comme intermédiaires financiers dans la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique, les conséquences de la fiscalité les concernent directement. Cette question intéresse les banques non seulement pour elles-mêmes, en tant qu'importants contribuables, mais aussi pour leurs millions de clients, leurs centaines de milliers d'actionnaires et d'employés et plus généralement pour le bien-être économique du pays. Les banques ont exposé leur point de vue sur les propositions de réformes fiscales, contenues dans le fameux Livre blanc gouvernemental, dans un mémoire présenté au comité sénatorial permanent des banques et du commerce et au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Nous puisons aujourd'hui dans ce rapport.

En supposant que l'économie demeure statique et en se basant sur les revenus de 1969, le Livre blanc estime qu'après les cinq années de mise en application du régime, les recettes augmenteront de $630 millions. Cependant, d'autres estimations reposant sur les mêmes données concluent à des chiffres beaucoup plus élevés. Si à cette présumée stagnation on ajoute des prévisions raisonnables pour la croissance économique, l'inflation et la progression du barème de l'impôt, il est évident que l'augmentation des recettes, la cinquième année, dépassera largement les $630 millions mentionnés.

Bien que les propositions de réforme fiscale aient été présentées dans le but de mettre au point un régime fiscal plus équitable et acceptable, nous croyons que cet objectif fondamental est sérieusement compromis par certaines propositions qui entraîneraient un important surcroît d'impôt et augmenteraient le fardeau fiscal total. Ce fardeau pèsera de façon particulièrement lourde sur les contribuables dont le travail, l'épargne et les investissements sont essentiels au maintien de la stabilité économique du Canada. En outre, il nous semble que les propositions impliquent un important déplacement du produit national brut vers le secteur public, au détriment du secteur privé. Selon nous, l'adoption de ces propositions atténuerait chez les contribuables les raisons qui les poussent à travailler plus pour épargner et freinerait la croissance économique.

Le gouvernement devrait prévoir, pour les cinq années de transition, une réduction progressive du barème d'imposition sur le revenu personnel, afin de compenser l'accroissement substantiel des recettes gouvernementales qui résultera à la fois de l'inflation, de la croissance économique et de l'application d'un barème progressif d'imposition.

LA REFORME FISCALE, LES PARTICULIERS ET LA FAMILLE

Le barème de l'impôt et le fardeau fiscal

Nous appuyons la proposition qui vise à réduire la charge fiscale imposée aux travailleurs à faibles revenus.

Il y a lieu de se réjouir de ce que le gouvernement veuille réaménager le régime disparate d'imposition actuel; toutefois, le résultat de ses efforts est loin d'être idéal. Comprimer l'échelle des taux comme il le propose de le faire reviendrait à attribuer la majeure partie du nouveau fardeau fiscal à la plupart des contribuables dont les revenus se situent entre $9,000 et $16,000; la charge fiscale serait d'autant plus lourde que le nouveau régime imposerait aussi les plus-values de capital.

Cet alourdissement de l'impôt contrecarrerait sans aucun doute l'initiative, l'effort et le désir d'investir au Canada. En conséquence, nous croyons que l'échelle d'imposition devrait être plus aérée et que le taux maximum ne devrait s'appliquer qu'à compter d'un plafond supérieur aux $24,000 proposés. Quoi qu'il en soit, il importe que le fardeau fiscal canadien soit comparable à celui existant dans les autres pays, notamment aux Etats-Unis.

A notre avis, il faudrait faire en sorte que la combinaison des modifications apportées à l'impôt personnel produise les recettes voulues pour la première année d'application du régime mais que, dans les années suivantes, le produit de l'impôt sur le revenu personnel soit progressivement réduit, en raison inverse de l'accroissement des recettes résultant, d'une part, des effets combinés de l'inflation et du progrès économique sur le niveau d'imposition des contribuables, et d'autres part, de l'adoption des autres proposition de réforme fiscale.

La façon la plus simple de la faire serait probablement d'adopter dès le début un barème d'imposition personnelle moins élevé, tout en imposant une surtaxe temporaire dont le taux irait décroissant pour finalement s'annuler la cinquième année.

Régimes de pension

Dans le domaine des régimes de pension, nous avons noté l'absence de propositions concernant les limites des prestations et cotisations et nous nous inquiétons du caractère que revêtiraient les propositions éventuelles.

La proposition de limiter à 10 pour cent de l'actif des caisses de retraite les placements en valeurs étrangères est indûment restrictive, car certains titres prometteurs ne pourraient plus figurer au portefeuille de ces caisses; en outre, cette limite serait inadéquate pour les entreprises d'envergure internationale dont les fonds de pension doivent verser en monnaies étrangères une partie de leurs prestations. La proposition d'assujettir à une retenue fiscale de 25 pour cent les pensions versées à partir du Canada aux personnes domiciliées à l'étran-

(suite à la page 15)